

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 SUISSE: 1 an 38.— 6 mois 19.25 3 mois 9.75 1 mois 3.50
 ÉTRANGER: 58.— 30.— 15.50 6.—
 Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
 A l'étranger: frais de ports en plus.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

223^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

La question de Bizerte devant l'assemblée extraordinaire des Nations Unies

A BIZERTE: où est le droit?

Discours évasif de M. Adlai Stevenson qui laisse prévoir une abstention des Etats-Unis

Dénonçant les attaques portées la veille par M. Morozov, il fait remarquer que l'URSS a soumis à son joug des territoires dont l'étendue est égale à celle des possessions auxquelles la France a conféré l'indépendance

NATIONS UNIES (UPI). — L'assemblée générale des Nations Unies, réunie en session extraordinaire, a poursuivi mardi son débat sur le litige franco-tunisien concernant Bizerte.

Faits divers en rose et noir

● **Italie: 3857 tués sur les routes en six mois**

ROME (ATS-Reuters). — Selon des données officielles parvenues lundi soir, 3857 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation en Italie, au cours des dix premiers mois de cette année. Le nombre des victimes est de 13% supérieur à celui de la période correspondante de l'année dernière. Durant ce laps de temps, 145,413 accidents de la circulation se sont produits en Italie.

● **Un bébé tombe de trois mètres sans se faire de mal**

WOLHUSEN (ATS). — Alors qu'il était en vacances chez des parents avec sa famille, le petit Hofer, âgé d'un an, passa inaperçu sur un balcon en réparation dont la barrière n'était pas encore posée. L'enfant perdit l'équilibre et fit une chute de plus de trois mètres. Heureusement, il tomba sur du gazon, ce qui amortit sa chute. Un médecin constata que l'enfant n'avait aucune blessure et, une demi-heure après son accident, le petit jouait de nouveau, comme si de rien n'était.

Nouveau projet américain

Une nappe de rubans dans le ciel

Il s'agirait d'un réflecteur pour communications à grande distance

WASHINGTON (UPI). — Les Etats-Unis envisagent de lancer, sur une orbite située à environ 3000 km de la terre, une capsule contenant 35 kg de rubans métalliques, qui seraient éjectés pour former une nappe de 38 km de long sur 8 de large, contenant environ 21 rubans par 9 km d'espace. Il s'agit d'étudier la possibilité d'utiliser ces particules métalliques comme réflecteurs pour les communications à grande distance, ainsi que les effets qu'elles peuvent avoir sur les observations astronomiques en particulier.

« Explorer XII » tourne depuis une semaine

« Explorer XII », le dernier satellite américain, destiné à étudier les ceintures de radiations van Allen et l'influence des vents solaires sur les champs magnétiques terrestres, tourne depuis une semaine autour de la terre en une orbite de 26 heures 40 de durée. Il avait été lancé le 15 août.

Selon les savants, le satellite a déjà envoyé de très nombreux renseignements et les stations d'écoute à terre ont enregistré 1364 bobines de bandes magnétiques dont les indications permettent de protéger des radiations et des particules cosmiques les futurs voyageurs vers la lune.

D'autre part, il y a eu un an, le 12 août, que le satellite « Echo », un ballon gonflé de plus de 30 mètres de diamètre, accomplit ses révolutions régulières autour de la planète à la vitesse de plus de 25,000 km à l'heure.

Les voleurs de tableaux étendent leur champ d'activité

Une toile de Goya volée à la National Gallery de Londres

Il s'agit du portrait du duc de Wellington, surnommé le « duc de fer » et dont la valeur est de deux millions de francs

LONDRES (UPI). — Gros émoi mardi matin à la National Gallery de Londres quand un gardien du musée, faisant une ronde, constata la disparition d'un tableau de Goya d'une valeur de deux millions de francs.

Le tableau, représentant le duc de Wellington, qui fut le vainqueur de Napoléon à Waterloo et que ses contemporains avaient surnommé le « duc de fer » était exposé depuis seulement

tunisiennes, leurs interventions ont été exactement celles qu'on attendait. M. Fekini a assuré la Tunisie de l'appui total de la Libye, M. Pavicevic a déclaré que la Tunisie était parfaitement en droit de juger « intolérable » la présence sur son territoire de troupes et de bases françaises, M. Gebre-Egzy, enfin, a affirmé que le maintien de ces troupes était une séquelle du colonialisme qu'il importait de liquider le plus rapidement possible.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Le sol d'argile s'étant mis en mouvement

UNE GRUE S'EFFONDRE DANS LE CENTRE D'EINSIEDELN

Plusieurs maisons ont été endommagées

EINSIEDELN (ATS). — Mardi matin, à 3 h 30, un accident s'est produit au milieu de la localité d'Einsiedeln. Une entreprise de construction était en train de creuser les fondations d'un magasin. Les parois de la fosse, profonde de plusieurs mètres, étaient renforcées de poteaux d'acier, pour empêcher l'éboulement. Au cours de la nuit, les ouvriers constatèrent que le sol d'argile se mettait en mouvement et, malgré tous les efforts, menaçait de combler la fosse. Un pont de bois de quatre mètres, sur lequel une haute grue était montée, vacilla et s'effondra. La lourde grue tomba sur une maison voisine endommageant son toit et arra-

chant un balcon. D'autre part, le sol autour de la fosse, s'étant mis en mouvement, un café a été endommagé. De plus, l'éboulement a provoqué des lézardes dans les murs des maisons voisines, notamment à l'immeuble de la Banque Cantonale. Les enfants et les vieilles personnes de deux maisons menacées ont dû être évacués.

D'après les constatations faites jusqu'ici, le sol argileux, entourant la fosse de l'immeuble en construction, s'est mis en mouvement parce qu'une fissure de fond s'était produite à la suite des pluies incessantes de ces derniers temps.



Une grue renversée, des maisons endommagées, mais heureusement pas de morts, ni de blessés: tel est le bilan de ce spectaculaire accident.



Notre béline montre le chancelier Adenauer lors de son passage, hier, devant la porte de Brandebourg.

POUR SA VISITE ÉCLAIR DE MARDI Berlin-Ouest a réservé un accueil assez froid au chancelier Adenauer

Tandis que les habitants de l'Est agitaient une nuée de mouchoirs à son passage près de la ligne de démarcation, les autorités de Pankow lui faisaient subir de nombreuses vexations

BERLIN (UPI, AFP et DPA). — Le chancelier Adenauer a passé huit heures à Berlin-Ouest.

Un Berlin-Ouest qui semblait avoir épuisé ses réserves d'enthousiasme populaire. A aucun moment de ce séjour-clair du chancelier on n'a retrouvé les foules, ni l'atmosphère qui marquerait, ce dernier week-end, la visite du vice-président des Etats-Unis.

Une centaine de curieux attendaient le visiteur à l'aérodrome de Tempelhof et la pancarte brandie par l'un d'eux situait le climat psychologique de cette visite: « Trop tard, trop tard », lisait-on sur le calicot. Les Berlinois ont été déçus que le chancelier ne soit pas venu les rencontrer dès les premiers jours de la crise.

(Lire la suite en 11^{me} page)

CHRONIQUE Préoccupations actuelles

On dirait que certaines préoccupations sont dans l'air à tel moment donné; on le dirait et on l'a dit.

Elles sont dans l'air, et les faits, les événements les appellent: j'en eus la preuve en parcourant ce journal qui publie à la fois un article de Mauriac et une interview d'Aldous Huxley.

« On peut organiser une société rationnelle heureuse si on fait sa part à l'irrationnel... » a dit Huxley à une dame. Et Mauriac constate le mal causé par l'abandon de la foi, c'est un dimanche, dans une paroisse qui semble morte, ayant épousé les idées du monde présent et leur impiété.

L'un pense à l'avenir et l'autre se penche sur le présent. Différents sont les points de vue: l'un est l'un des rares fidèles d'une église de campagne, et l'autre pense aux foules que les autos emportent sur les routes, à la vitesse qui les grise, dans « un monde trop riche, trop humain, trop fabriqué, où la sensibilité n'est pas protégée ». L'un est frappé par ce qu'il appelle la mort de Dieu. L'autre songe qu'il faut trouver les moyens de faire que chacun puisse donner libre carrière à l'irrationnel qu'il porte en soi. L'un vient de lire qu'un homme a proclamé que « le domaine du sacré a survécu à la mort de Dieu » et il s'abandonne — et justement — à d'amères considérations. L'autre, de ce que l'irrationnel et le sacré semblent être inséparables de la vie humaine, aigre d'un avenir meilleur — sans bien distinguer que dans la religion désertée à laquelle Mauriac continue d'adhérer, l'irrationnel ne fut jamais nié, pas plus que le sacré, s'il est vrai que toutes les choses que des Jung, par exemple, trouvent dans l'homme, et qu'ils laissent rassemblées dans le même filet, de l'irrationnel au surnaturel, furent toujours exactement distinguées.

Lucien MARSIAUX.

(Lire la suite en 11^{me} page)

HOMMES DE SCIENCE ET AUTORITÉS S'EN PRÉOCCUPENT

LE LAC DE NEUCHÂTEL: UN MALADE QU'IL FAUT SOIGNER

VIVRE au bord d'un lac est un bienfait inestimable, et ce n'est pas le moindre avantage de Neuchâtel que de s'ouvrir sur la vaste nappe qui élargit son horizon; mais qui aussi l'alimente en eau potable et lui assure des

ressources appréciables dans le domaine du tourisme comme dans celui de la pêche.

Et pourtant, ce lac, notre trésor naturel, n'est pas sans préoccuper hommes de science et autorités responsables. Car il est menacé par un mal insidieux, difficile à contrôler et à enrayer: la pollution des eaux. La lutte à entreprendre contre ce mal est sans doute un des problèmes majeurs, un des plus urgents aussi, auxquels aient à faire face actuellement les communes riveraines, et parmi elles, au premier chef, la ville de Neuchâtel.

La question d'ailleurs n'est pas récente. Rappelons que dès le 1er janvier 1957, la Confédération, par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, contraignait les cantons à adapter, en l'espace d'un an et demi, leur législation aux nouvelles prescriptions. En conséquence, le 21 mars 1958, le Grand conseil neuchâtelois votait une loi s'inspirant des directives du département fédéral de l'intérieur, et prévoyant l'organisation de la lutte contre la pollution. Cette loi cantonale fixait notamment les tâches incombant aux communes (soit

l'obligation de construire et d'exploiter des stations centrales d'épuration des eaux usées) et la participation de l'Etat (soit 40%) au coût des travaux.

Les bases légales sont donc clairement et solidement établies. Il n'en reste pas moins que les travaux à entreprendre sont d'une envergure et représentent une charge telle que les autorités se montrent quelque peu réticentes à saisir le taureau par les cornes.

XXX

Qu'entend-on exactement par « pollution des eaux »? Comment se décide ce danger et s'évalue-t-il? Quelles sont ses causes et son évolution? Quelles répercussions peut-il avoir sur l'hygiène publique? En un mot, où en est le lac de Neuchâtel? Telles sont les questions qu'est en droit de se poser le public, en cette période finissante de vacances, alors qu'il évoque le souvenir de plages à l'aspect, il faut bien le dire, parfois repoussant: eau trouble, herbes aquatiques émergeant à la surface, algues et mousses se multipliant et flottant entre deux eaux.

Françoise FROCHAUX.

(Lire la suite en 12^{me} page)

LIRE EN DERNIÈRES DÉPÊCHES:
 La Suède ne demandera pas son admission au Marché commun

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel Permis de construction

VILLE de Neuchâtel Permis de construction

VILLE de Neuchâtel Permis de construction

A vendre

luxueuse locative de 2 appartements de 4 pièces et 2 appartements de 2 pièces...

Je cherche, pour époque à convenir ou septembre 1965, villa ou ancienne maison...

terrain à vendre pour la construction de chalets. Prix à discuter selon surface.

A VENDRE

immeuble locatif moderne, avec tout confort, à Corcelles-Cormondrèche, près de la gare.

Je cherche dans la région de Neuchâtel, de préférence à l'est jusqu'à Saint-Blaise,

maison familiale de 5 à 6 chambres. Adresser offres écrites à B. X. 2493 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Peseux immeuble de 6 logements, tout confort, plus 2 garages.

A louer A MARIN un bel appartement de 3 pièces et hall, confort, vue, soleil, tranquillité...

A louer, dans le quartier de Vauseyon, sur route principale,

BEAU MAGASIN avec bureau attenant. Avant-place. Belle situation. Adresser offres écrites à I. B. 3007 au bureau de la Feuille d'avis.

bel appartement de 4 pièces à remettre immédiatement, quartier de la Favargne. Vue imprenable, tout confort, W.-C. séparé.

Appartement à louer à Grimetz altitude 1790 m. Tout confort convient pour 3 personnes; 2 chambres, cuisine, salle de bains, fourneau électrique et à bois; disponible du 1er au 20 septembre.

Prêles appartement de vacances une cuisine, une chambre, cour et entrée indépendantes. Libres dès le 28 août pour l'automne.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction

IMMEUBLES Terrain à bâtir

A Colombier magnifique parcelle pour villa. Accès direct et services publics.

TERRAIN A BATIR ou ancienne maison. Adresser offres écrites à 218-492 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS Etudiant cherche chambre et pension dans bonne famille de langue française.

URGENT Je cherche une pension pour deux jeunes filles, à partir du 1er septembre et jusqu'à une date à convenir.

DEM. A LOUER Jeune Suisse allemande cherche chambre indépendante à Neuchâtel.

On cherche pour le 15 septembre

studio moderne meublé avec cuisine et salle de bains. Faire offres avec prix au Bureau officiel de renseignements ADEN.

LOCAL Artisan cherche local de 50 à 100 m². Adresser offres écrites à 287-444 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

APPARTEMENT ou VILLA de 4-5 pièces, confort. Région: Neuchâtel, Boudry, Cortaillod. Tél. 6 39 22 au heures de bureau.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous recherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

confiseur capable et travailleur et offrons place bien rétribuée à personne sachant assumer quelques responsabilités.

On cherche, pour tout de suite ou date à convenir, sommelière

Bon salaire, jusqu'à Fr. 800.-. Congés réguliers. Offres à Charles SCHÜRCH, café Eintracht, rue du Marché-Neuf 52, Bienne.

PERSONNE DE CONFIANCE

est demandée tout de suite, dans petite villa de 5 pièces, à Colombier, pour tenir ménage soigné de monsieur seul, âgé, nécessitant des soins médicaux.

Faire offres sous chiffres I. Z. 2989 au bureau de la Feuille d'avis.

La Société Genevoise d'instruments de physique, à Genève, cherche des ouvriers qualifiés ou spécialisés pour les branches suivantes:

TOURNEURS FRAISEURS RECTIFIEURS AFFÛTEURS

Les candidats sont priés de téléphoner au 022 - 25 03 16, ou d'adresser leurs offres au chef du personnel, Case postale 441, Stand 11, Genève.

fiseurs d'étampes tourneurs fraiseurs rectifieurs mécaniciens-monteurs Placés stables et très bien rétribués pour personnes compétentes, conditions de travail agréables, avantages sociaux, semaine de 5 jours, chambres à disposition.

Nous engageons OUVRIÈRES date d'entrée immédiate ou à convenir. Se présenter ou faire offres chez Leschot et Cie, cadrans, Mail 59, Neuchâtel, tél. 5 84 44.

C.I.P. - PESEUX Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie

ENGAGE une régleuse de formation complète Place stable - Situation d'avenir

Atelier d'horlogerie de Neuchâtel cherche retoucheuse, ou horloger complet-retoucheur

La République de Tunisie recrute actuellement du personnel enseignant suisse

sommelières connaissant les deux services; congé 2 jours par semaine. S'adresser à l'hôtel du Marché, Neuchâtel, tél. 5 30 31.

Commissionnaire Commerce de la place engagerait, pour le 1er septembre, un jeune homme libéré des écoles.

On cherche un garçon de cuisine Se présenter au restaurant du Martin-Pêcheur (place), tél. 5 26 54, Neuchâtel.

On demande jeune fille propre, pour le ménage. Bons gages. Dimanche libre, ainsi que le mercredi après-midi.

On cherche une fille de cuisine pour le 1er septembre; congé les samedis et dimanches. A la même adresse, on demande une chambre

Je cherche une jeune fille suisse allemande, pour s'occuper d'un enfant de 2 ans et aider au ménage.

SECRETARE de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand. Traductions allemand-français et correspondance.

employé (e) de bureau si possible au courant de la branche ou s'y intéressant. Connaissance de l'allemand et de l'anglais nécessaire.

Nous cherchons premières vendeuses sachant le français et l'allemand, pour nos rayons: BIJOUTERIE, BAS ET GANTS vendeuses

Brunette Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir des OUVRIÈRES MÉCANICIENS

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A. engagerait tout de suite ou pour époque à convenir un mécanicien outilleur

Important commerce de vins blancs et rouges du Chablais vaudois engagerait, pour entrée immédiate ou à convenir, caviste

Nous cherchons pour nos bureaux près d'Oiten SECRÉTAIRE

ouvrières ayant déjà travaillé dans atelier de brochage. Eventuellement emploi à la demi-journée. Entrée immédiate.

Magasinier serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. Place stable et facile. Eventuellement pour retraité. Se présenter à la pharmacie M. Droz, 2, rue Saint-Maurice.

un serviceman Age minimum 22 ans. Place stable et bien rétribuée. Offres à Garages SCHENKER, Hauterive.

Cette semaine, ménagères, profitez...
GRANDE BAISSÉ sur les
BELLES POULES FRAÎCHES
 du pays, prêtes à cuire, à Fr. 2.80 le 1/2 kg
LEHNHERR FRÈRES
 Commerce de volailles
 NEUCHÂTEL, place des Halles - Tél. 5 30 92 Gros et détail

LA JOLIE
 CONFECTION
 POUR
 ENFANTS
 CHEZ **Savoie-Petitpierre s.a.**
 rue du Seyon Neuchâtel



ÉCHANGEZ
 vos vieux meubles
 contre des neufs
 C'est la meilleure solution
 pour faire une bonne affaire
MEUBLES LOUP
 Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62

EXCEPTIONNEL
 A remettre, à des conditions avanta-
 geuses,
CAFÉ-RESTAURANT
AVEC BOULANGERIE
 loyer modéré. Petit capital nécessaire.
 Ecrire sous chiffres PO 40960 L, à
 Publicitas, Lausanne.

BIOS



Si, à la fin de la journée, vous avez les pieds fatigués,
 enflés ou douloureux, faites-les examiner :

Jeudi 24 août
 de 9 à 18 heures

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entre-
 tenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consulta-
 tion vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS.
 Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée ! N'ou-
 bliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer
 le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. Kurth S.A.
 3, rue du Seyon - NEUCHÂTEL

A
 la boutique
 Poterie rustique
 et tournesols
 Trésor 2

A vendre
 2 divans-lits d'occa-
 sion. 35.- fr. la pièce.
 J. Notter, Terreaux 3,
 tél. 5 17 48.

AU CORSET D'OR
 Rosé-Guyot
 Neuchâtel
GROSSESSE
 Ceintures
 spéciales
 dans tous genres
 avec san-
 gle dep. 25.45
 Ceinture «Salus»
 5 % S. E. N. J.

Dans la symphonie automnale
 le «maestro» des beaux tissus

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A.

donne le ton au déploiement
 somptueux de sa nouvelle
 collection

AUTOMNE-HIVER
 1961 - 62

GRANDE EXPOSITION

dans nos vitrines
mercredi dès 18 heures
 et départements spéciaux
TISSUS

AU LOUVRE
 La Nouveauté SA
 NEUCHÂTEL



Mûres fraîches
 tessinoises
 5 kg 7 fr. 20, 10 kg 14 fr.
 plus port. G. Pedrioli,
 Bellinzona.

Tondeuses
 à moteur
 magnifiques occasions en
 parfait état, moteurs ré-
 visés. Service Jacobson.
 P. Pierrehumbert, Saint-
 Baise. Tél. (038) 7 55 08.

A vendre
 fer forgé
 un falot de vestibule,
 un lustre et une lampe
 à pied. — Téléphone
 5 25 96.

Écrivez
 Baux à loyer
EN VENTE
AU BUREAU
DU JOURNAL

MEUBLES A VENDRE
 Tél. 6 38 15.
 MIRABELLES 60 c. le kg
 BERUDGES 50 c. le kg
 PRUNEAUX 40 c. le kg
 S'adresser : avenue des
 Alpes 41, plain-pied.

A vendre un
 vélo de course
 en parfait état. Prix à
 discuter. Faire offre par
 téléphone au (032) 7 26 52
 aux heures des repas.

Toutes
 les spécialités
 pour votre chien



Luthy
 Terreaux 3, Neuchâtel
 Tél. 5 29 91



DODGE LANCER

Tempérament, classe, confort...
 trois grandes qualités de la nou-
 velle DODGE LANCER 1961.

Le montage suisse lui donne un
 confort intérieur raffiné et un
 «finish» soigné jusque dans les
 plus petits détails.

Jugez vous-même: la DODGE
 LANCER est à votre disposition
 pour un essai.

GARAGE HIRONDELLE

PIERRE SENN NEUCHÂTEL
 25, Pierre-à-Mazel - Tél. 5 94 12

Boudry : Garage La Colombe, Otto Schaub — Cernier : Garage Beau-Site, J. Devenoges — Fleurier : Garage Léon Duthé — Pesoux : Garage Central, Eug. Stram — La Côte-aux-Fées : Garage Piaget & Brügger

Achetez
 vos
APPAREILS
MÉNAGERS
 chez
R. TANNER
 Dime 52
 La Coudre
 Tél. 5 51 31
 Non seulement
 il vend...
 Mais il répare
 14 années
 d'expérience.

Articles et documents

CHRONIQUE DU TRIBUNAL FÉDÉRAL

En matière de circulation, même une faute légère peut entraîner une condamnation

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral:

Il peut paraître sévère d'infliger à un conducteur qui jouit, pourtant, d'une bonne réputation, une peine relativement lourde comparée à la légèreté de la faute commise. Cependant, la nécessité de lutter contre les imprudences sur la route devient, à en lire la chronique des accidents, de jour en jour plus impérieuse. Ainsi même les fautes légères doivent être sanctionnées.

La plupart de nos routes principales sont, depuis la guerre, munies de lignes médianes pointillées ou continues selon les circonstances. Cette institution est très utile, surtout en conduite de nuit, car la plupart des automobiles ont la conduite à gauche, et il est de ce fait plus aisé de se référer à la ligne médiane mieux visible qu'au bord de la route pour placer son véhicule sur la fraction gauche de la chaussée. Cependant, certains conducteurs, pour plus de commodité ou pour éviter d'éventuels obstacles non éclairés tels que piétons, cyclistes, etc., ne se contentent pas de suivre les bandes blanches, mais roulent directement à cheval dessus, empiétant ainsi sur la fraction gauche de la route. Chacun sait que cette façon de faire est interdite lorsque la ligne blanche est continue, c'est-à-dire dans les endroits sans visibilité. En revanche, certains semblent oublier que l'obligation de circuler à droite est aussi valable sur les sections droites de la route où les bandes blanches sont discontinues.

Faute bénigne, mais...

C'est ainsi qu'entre Berne et Soleure, sur une des rares sections rectilignes, un chauffeur de camionnette conduisant son véhicule à la vitesse de 60 km à l'heure. La nuit était tombée et il avait mis les feux de croisement, car il était précédé d'un autre véhicule. Soudain, surgit devant lui, à une trentaine de mètres, un scooter. Coup de frein, collision, le scooteriste est tué sur le coup. L'enquête établit que le scooter roulait également à une vitesse de 60 km à l'heure à proximité de la ligne médiane. Son éclairage était défectueux et ne devait fonctionner que par intermittence, ce qui explique le fait que le chauffeur ne l'ait aperçu plus tôt. De plus, la victime était sous l'influence de l'alcool.

Le tribunal cantonal bernois, malgré les torts évidents du scooteriste — pas d'éclairage, état d'ébriété — a condamné le chauffeur de la camionnette à un mois de prison avec sursis pour ne pas avoir circulé à droite. Celui-ci a recouru contre cette décision.

Le Tribunal fédéral fait tout d'abord remarquer que l'obligation de tenir sa droite n'est pas absolue. Là où il n'y a pas de circonstances particulières qui obligent le conducteur à suivre l'extrême droite de la route, celui-ci est autorisé à laisser une certaine marge entre le bord droit de la route et son véhicule pour éviter les obstacles qui peuvent

surgir inopinément. Cependant, sur les routes qui sont assez larges, il y a obligation de circuler sur la moitié droite de la chaussée et de laisser la partie gauche libre pour le trafic en sens inverse. Le recourant n'avait pas de motif impérieux, donc pas le droit d'utiliser le milieu de la route, car celle-ci est en cet endroit large de 6 m 20 et en suivant la médiane, tenant compte de la largeur du véhicule, le conducteur se réservait encore une marge de 1 m 40, ce qui est très suffisant. Il n'y avait pas de raisons valables de porter cette marge à 2 m 20 comme le recourant l'a fait. D'ailleurs, il aurait dû se rendre compte que ses feux de croisement ne lui donnaient qu'une vue limitée sur la chaussée devant lui; il pouvait estimer en effet que des obstacles insoupçonnés étaient sus-

ceptibles de se présenter aussi bien sur la gauche que sur la droite de la route.

Le fait qu'il y ait un embranchement à l'endroit de l'accident n'autorisait pas le conducteur à déroger à l'obligation de circuler sur la partie droite de la chaussée. Le chauffeur de la camionnette circulant sur la route principale avait la priorité sur tout véhicule débouchant d'un chemin secondaire et il devait admettre sur la route principale ferait preuve de la prudence nécessaire à sa propre sauvegarde.

Ainsi, sur ce point du moins, le Tribunal fédéral a confirmé le jugement du tribunal cantonal. Une faute bénigne peut donc entraîner une condamnation malgré tout assez grave. J.-M. G.

Comment agir lorsqu'on est impliqué dans un accident

La commission suisse moto du T.C.S. vient de publier une circulaire concernant les mesures à prendre lors d'accidents de la circulation. Ces recommandations étant valables pour tout le monde, il n'est pas inutile de les rappeler brièvement.

Tout d'abord, celui qui est impliqué dans un accident de la circulation est légalement tenu de s'arrêter, même s'il n'est pas entré en contact avec les véhicules ou les victimes. Il faut signaler l'endroit où s'est produit l'accident, prendre note des témoins et numéros de police, fixer les traces. Etablir un croquis, si possible prendre plusieurs photographies. Les cas où il n'y a que des dégâts matériels de peu d'importance peuvent être liquidés directement par une entente réciproque des intéressés (à confirmer par écrit!). Pour les dégâts matériels importants, il y a lieu de veiller qu'un relevé le plus exact possible des faits soit établi et de ne pas se fier à des promesses verbales. S'il y a des blessés, il y a obligation légale d'en informer la police — téléphone No 11 dans toute la Suisse et No 17 dans les agglomérations importantes pour les demandes de secours et avis urgents — même si un blessé légèrement atteint quitte prématurément les lieux. Appeler le secours du médecin. Laisser autant que possible les morts sur place. Aviser la police et le médecin, de même que les compagnies d'assurances-accidents. Quant aux blessés, s'il n'est pas possible de les transporter sur une civière, le mieux est de les laisser étendus et chaudement couverts, sans leur donner ni boissons, ni alcool. Pour ceux qui ont perdu connaissance, il importe de les retourner avec les plus grands ménagements sur le ventre ou sur le côté, la tête légèrement inclinée vers le bas, afin qu'ils ne soient pas étouffés par des vomissements, du sang ou de la salive.

Le relevé des traces

Le relevé des faits indispensables à l'établissement des responsabilités portera sur les traces de marche et de freinage, les éclats de vernis et de verre, les griffures sur la chaussée, les effets gisant aux alentours, ainsi que la position des victimes et des véhicules. Jusqu'à l'arrivée de la police, les laisser autant que possible à leur place respective. Si un trafic intense ne permet pas de laisser les choses telles quelles, ne déplacer que le strict nécessaire après en avoir marqué l'emplacement à la craie grasse.

Que ce soit comme témoin ou en tant qu'intéressé, il faut se garder de toute déclaration faite à la légère. Il vaut mieux se montrer réservé et, au besoin, recourir aux conseils d'un avocat. Le détenteur d'un véhicule à moteur a tout intérêt à se trouver toujours muni de craie grasse, de papier, d'un crayon et d'un appareil photographique chargé et d'une pharmacie de poche régulièrement renouvelée. Ces objets devraient faire partie de l'équipement d'un véhicule au même titre que la roue de secours et la trousse à outils. (CPS.)

Grâce à l'adoption du projet créant le district de Paris Vers une révolution administrative dans la région parisienne

Une œuvre de rénovation et d'aménagement pourrait commencer de façon rationnelle à l'échelle du Grand-Paris

PARIS (ATS/APP). — Une révolution administrative est en préparation dans la région parisienne de façon à permettre un développement plus harmonieux de cette agglomération de huit millions d'habitants environ.

Actuellement, le « Grand-Paris » comporte la ville de Paris elle-même au centre du département de la Seine qui est entièrement entouré par le département de Seine-et-Oise dont le chef-lieu est Versailles. Cependant l'agglomération a débordé aussi sur le département de Seine-et-Marne et sur celui de l'Oise.

Cet imbroglio a rendu extrêmement difficile la mise en œuvre d'un plan d'ensemble, ce qui a été particulièrement préjudiciable aux localités de la banlieue. Pour l'enseignement, l'urbanisme, pour les gestions municipales et même pour l'organisation de la défense passive, de nombreux problèmes restaient, de ce fait, sans solution.

A la suite de l'adoption, par l'Assemblée nationale, du projet créant le district de Paris, confié à M. Paul Delouvrier, ancien député général en Algérie, la refonte des structures administratives de la région parisienne a été mise à l'étude. On prévoyait d'étendre notablement le département de la Seine qui serait flanqué de trois départements: à l'ouest, celui de Seine-et-Oise quelque peu réduit, à l'est Seine-et-Marne, et au nord un département nouvellement créé: Marne-et-Oise.

C'est dans ce cadre que M. Paul Delouvrier, qui disposera de tous les crédits de la région parisienne, pourrait commencer de façon rationnelle, à l'échelle du Grand-Paris une œuvre de rénovation et d'aménagement que la croissance continue de la région parisienne (200,000 habitants de plus chaque année) met au premier plan des urgences.

Par monts et vaux

Le mouvement touristique à Neuchâtel durant le premier semestre 1961

L'expansion du mouvement touristique à Neuchâtel, qui se manifeste régulièrement depuis quelques années, s'est encore accentuée au cours du premier semestre de 1961. Voici les résultats mensuels enregistrés pour l'ensemble des hôtels de notre ville:

| | Arrivées | | Total | Nuitées | | Total |
|---------------|----------|-----------|-------|---------|-----------|-------|
| | Suisses | Etrangers | | Suisses | Etrangers | |
| Janvier | 1413 | 969 | 2382 | 3090 | 1746 | 4836 |
| Février | 1530 | 1244 | 2774 | 3283 | 2356 | 5639 |
| Mars | 1965 | 2074 | 4039 | 3916 | 4066 | 7982 |
| Avril | 1881 | 2876 | 4757 | 4207 | 4994 | 9201 |
| Mai | 2884 | 2886 | 5770 | 5117 | 4754 | 9871 |
| Juin | 2350 | 3398 | 5748 | 4248 | 6347 | 10595 |
| Totaux 1961 : | 12023 | 13447 | 25470 | 23861 | 24263 | 48124 |
| Totaux 1960 : | 11134 | 12166 | 23300 | 23647 | 22679 | 46326 |

L'augmentation par rapport au premier semestre de l'année 1960 est, une fois de plus, due principalement aux hôtels étrangers, spécialement français, allemands et anglais. Elle s'est surtout manifestée à l'occasion des fêtes de Pâques (début avril) et de la Pentecôte (troisième semaine de mai); elle fut légèrement freinée en juin par suite des mauvaises conditions atmosphériques.

par trop enclines à profiter de la situation.

En ce qui concerne la saison d'été, qui se terminera en septembre, il est prématuré de faire maintenant des pronostics; l'été dernier, les hôtels furent complets en juillet et en août; ils le sont de nouveau cette année, si bien qu'une augmentation est impossible, malgré la très forte demande qui oblige le bureau de renseignements à orienter les touristes vers d'autres localités du canton, sur les rives du lac de Bièvre ou à Yverdon. La fermeture de l'hôtel du Raisin est souvent regrettée et il faut souhaiter que, l'an prochain, un ou deux nouveaux établissements viennent compléter l'équipement hôtelier actuel. En effet, la vogue de Neuchâtel n'est pas une question de mode; notre ville plaît tant par sa situation que par son cachet et son atmosphère; les demandes de séjour se multiplient régulièrement chaque année. Il convient dès lors de tout mettre en œuvre pour améliorer et compléter notre équipement afin que nos hôtes emportent de Neuchâtel le meilleur des souvenirs.

R. D.

LE TOUR DU MONDE EN 10 ÉTAPES

* Le journal «Kriseltigt Dagblad», de Copenhague, a publié dans son édition du 8 juillet un article sur les automates Jaquet-Droz, illustré d'un cliché ADEN.
* Sous les auspices de la Chambre de commerce de Paris, une étude a récemment été entreprise dans la ville de Paris afin de déterminer les conditions en vertu desquelles les employés seraient disposés à prendre leurs vacances en mai ou en juin. Cette étude confirme que les réductions d'entre-saison devraient être de 20 à 30% pour inciter le tiers des employés consultés à modifier l'époque de leurs vacances.
* Dans sa dernière session, l'Association internationale d'experts scientifiques du tourisme a admis comme membre M. René Dupuis, directeur de l'ADEN à Neuchâtel.
* Des experts turcs et américains élaborent actuellement des plans pour la construction d'hôtels dans diverses contrées de la Turquie. Cependant, pour augmenter sans attendre le potentiel

hôtelier turc, les services compétents ont approuvé la proposition de la «Banque maritime» de transférer quelques-uns de ses bateaux en hôtels flottants de première classe dans les ports d'Istanbul et d'Izmir.

* L'hebdomadaire «Maroc-Demain», paraissant à Casablanca, a consacré dans son édition du 29 juillet un important article à la Suisse; il comporte un passage très élogieux sur Neuchâtel et est illustré d'un grand cliché ADEN.

* Les chemins de fer autrichiens ont inauguré cet été un «train-auto» entre Innsbruck et Vienne; ce service a rencontré un succès complet et il fonctionnera jusqu'au 15 septembre, à raison de deux fois par semaine dans les deux directions.

* La revue française «Tourisme et gastronomie» a consacré la première page de son édition de juin à Neuchâtel «la perle du Jura suisse».

* Le comité de la Fédération suisse du tourisme, réuni à Berne, a constaté que, bien que le tourisme en Suisse bénéficie encore de la prospérité économique, la saison d'été pourrait être moins favorable que les années précédentes, le nombre des touristes américains ayant diminué. Cette constatation ne vaudrait cependant que pour les grands hôtels et palaces de certaines stations «à la mode».

* Au cours du mois de juillet, les hôtels de Neuchâtel ont reçu 7507 touristes et ont totalisé 14,879 nuitées (4133 d'hôtes suisses et 10,746 d'hôtes étrangers).

* Le Festival de musique de Besançon aura lieu cette année du 7 au 17 septembre, avec le concours de l'orchestre philharmonique de la R.T.F.

BIBLIOGRAPHIE

LE PRIX DE LA VICTOIRE par R.-W. Thompson Ed. Presses de la Cité

L'historien militaire R.-W. Thompson a consacré plusieurs années à étudier la campagne menée par les armées alliées en Europe occidentale depuis le débarquement de Normandie. Mais une telle étude ne lui a pas livré le secret du visage inquiétant de l'Europe d'après-guerre. Il fallait trouver ailleurs l'explication: «Le prix de la victoire» est le résultat de cette recherche.

La réduction de la Grande-Bretagne au rang de second ordre et la perte de son immense richesse, tel est le prix payé. Cet ouvrage vigoureux et personnel nous donne de la seconde guerre mondiale une vision véritablement renouvelée.

DIVONNE-LES-BAINS CASINO

A proximité immédiate de Nyon et de Genève

Jeu 24 août Soirée de gala avec le compositeur-vedette:

LEO FERRE le chanteur vagabond

ROULETTE TRENTE-ET-QUARANTE BOULE BACCARA

Demain: La revue économique

GARNET DU JOUR

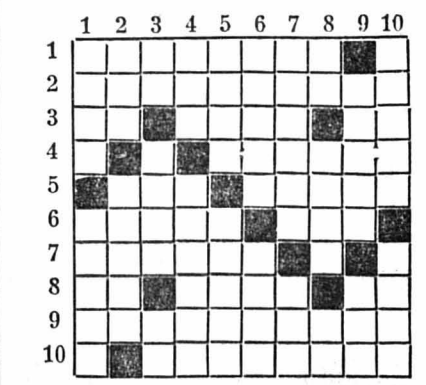
Mercredi CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Diabolique
Palace: 15 h et 20 h 30, Les Frangines
Arcades: 15 h et 20 h 30, Fabiola
Rex: 15 h et 20 h 30, Le Bagarreur solitaire
Studio: 15 h et 20 h 30, Les Drogues
Bio: 15 h et 20 h 30, Trois pas vers la potence.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h): M. Droz, Concert - Saint-Maurice
De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition

MOTS CROISÉS

Problème No 593



HORIZONTALEMENT

- Justes.
- S'oppose aux progrès de l'affection.
- Ennemi de la vitesse. — Elle traverse des étendues glacées. — Fin d'infinifit.
- La savonnette en est une.
- Mesure pour le grain. — Née d'hier.
- Patric de Colbert. — Est lumineux.
- Vôlean de l'Antarctique.
- Dissimulé. — Divisions chronologiques. — Lettre grecque.
- Fon. parfois des placards.
- Elles n'ont pas la gale aux dents.

VERTICALEMENT

- Est souvent dressé dans un bureau. — Qui manque de docilité.
- Séparation de corps. — Est employé pour combattre des maladies.
- Dieu. — L'ans en est une petite. — Fleuve.
- Ancien accord. — Ville de Bavière.
- De plus. — Devenir aigre.
- Entre dans une mystère. — Un écu peut l'être de fleurs de lis.
- S'exhaler. — Possessif.
- Pronom. — Ruinas. — Résistent au temps.
- Dans le milieu de Marseille. — Des mufles le rasent.
- Fameux par sa haine contre son frère. — Reine éphémère.

Solution du No 592



RADIO et TÉLÉVISION

Mercredi SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, en ouvrant l'œil... 7.15, informations. 7.20, sourions à la vie! 11 h, émission d'ensemble. 11.30, musique symphonique. 12 h, au carillon de midi, avec A. 12.30, la route, de nos ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, piano.

16 h, feuilleton. 16.20, musique légère. 16.40, du Mont-Blanc à Malte, causerie. 17 h, guilande des vacances... pour les enfants. 18 h, Clara Haskil interprète... 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, la Suisse au jour musical et actualités. 19 h, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, fermé à clé... 20 h, questionnez, on vous répondra. 20.15, premier concert des Semaines internationales de musique de Lucerne 1961. 22.30, informations. 22.35, et si l'on dansait maintenant.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h, parade musicale. 20 h, rythmes modernes. 20.30, ensemble M. Robblani. 20.50, orchestre récréatif Ellington. 21.05, variations. 21.45, 22.30, quintette moderne. 21.45, chansons. 22 h, «Sono padre», pièce de R. Wilkin-son, traduction de A. de Maria. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.30, les trois minutes de l'agriculture. 6.35, musique récréative. 6.50, quelques propos. 7 h, informations. 7.05, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, pot-pourri de chansons rhénanes. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, musique légère. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, orchestre accordéoniste. 13.05, Bärnerplatte. 13.30, musique de chambre. 14 h, pour madame.

16 h, music-hall, programme Ininterrompu. 16.30, réflexions sur la Forêt-Noire. 17 h, œuvres de S. Barber. 17.30, pour les jeunes. 18 h, orchestre récréatif biétois. 19 h, actualités. 19.20, communi-qués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, musique de film. 20.30, évocation politico-culturelle sur les pays d'Asie. 20.15, deux œuvres de T. Berger. 22.15, informations. 22.20, mélodies de la pusztá. 22.50, quartette M. Danziger.

TELEVISION ROMANDE

20 h, téléjournal. 20.15, Hazy Osterwald Show, émission de variétés. 21.05, «Bien joué, commissaire», film de la série ciné-policier. 21.30, à l'heure de son clocher: Boudry. 21.15, cours de vacances: Je parle anglais. 22.40, dernières informations. 22.45, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

20 h, téléjournal. 20.15, «Alpensieger», émission d'H. A. Traber. 20.45, rétrospective. 21 h, «Sage und Schreibe», observations et réflexions de et avec A. Kübler. 21.55, téléjournal.

COUPS DE CISEAUX

M. Khrouchtchev et l'Acropole

M. Khrouchtchev, dans son délire, a menacé l'Acropole. Les bombes, dit-il, ne font pas de distinction. Arlequin, dans «La Suisse», relève justement: Il faut d'abord relever l'hommage implicite contenu dans cette phrase. Pour montrer quel péril extrême guette la civilisation, il a évoqué la destruction du temple d'Athènes. Il sait fort bien que l'ancêtrement de ces colonnes de marbre macé serait fatal à tout être digne de ce nom.

Malgré ce coup de chapeau, M. Khrouchtchev admet froidement la disparition du chef-d'œuvre de Phidias. Il y a peut-être là une part d'esbroufe. Il n'en reste pas moins que, pour la première fois, un chef d'Etat envisage de raser l'Acropole. Je ne le sais que trop, certains se disent: «Après tout, un temple de plus ou de moins! D'ailleurs, il en resterait des photographies.»

Pensée sacrilège! C'est la présence physique du Parthénon qui demeure indispensable au monde. Rien ne sera perdu, tant que ses divines proportions correspondent à notre structure mentale, il faut qu'on puisse aller le contrôler sur place. Heureusement, l'Acropole a la vie dure. L'antique citadelle d'Athènes a réchappé déjà à de nombreux tremblements de terre. Elle fut transformée en châteaux forts, magasins, églises ou mosquées et le premier roi de la Grèce moderne, un Bavarois, faillit la défigurer en bâtissant son palais entre les Propylées et les Caryatides! Le Parthénon survécut aussi à l'explosion d'une poudrière et à la rapacité de lord Elgin, qui en emporta des morceaux à Londres. Enfin, il supporte vaillamment la cohue des touristes et reste debout malgré leurs réflexions parfois versantes.

Le hideux nazisme a reculé devant la perspective de détruire Paris. Le communisme, lui, dans son affreuse logique et sa froide détermination, anéantirait la colline où souffle l'esprit de l'humanité occidentale. Mais, comme dit Arlequin, «j'ai l'impression que le Parthénon ne se laisserait pas faire.»

Le français tel qu'il faut l'entendre

Délicieuse chronique de M. Pierre Gaxotte dans «Le Figaro»: Il ne faut pas croire que

les mots pour le Français (qui les aime) doivent être pris dans le sens que leur donne l'Académie et les graves dictionnaires:

Vous, par exemple, monsieur l'Américain, vous venez traiter une affaire à Paris. Vous êtes reçu par un directeur, un ingénieur, un financier. Vous donnez des arguments. Vous avancez des chiffres. Votre interlocuteur hoche la tête d'un air approbateur. Il vous répond: — Nous sommes entièrement d'accord sur le principe.

Vous télégraphiez à New-York: «Affaire faite. Quelques détails à régler.» Voilà l'erreur, la funeste erreur. Accord de principe, en français moderne, signifie: «Vous ne m'intéressez pas. Mes idées sont à l'opposé des vôtres. Vous me faites perdre mon temps. France ailleurs.»

Maurice Paléologue, qui avait la routine du monde, expliquait aux aspirants-diplomates: «Cher ami, c'est à l'esprit. A la fin du déjeuner, les convives se félicitent: — C'était si agréable... Il faudra se revoir...»

Parvenu au cours supérieur de dictionnaire, Vous traduisez aussitôt: «Ouf! Quel débarras... Me voilà tranquille pour deux ans au moins.»

Méfiez-vous d'une certaine cordialité. Un Français vous lance aimablement: — Il faut absolument que vous veniez dîner un soir à la maison.

Vous êtes rompu à nos façons. Vous répondez: — Avec joie. On se téléphonera. Le Français en conclut que vous êtes un homme bien élevé qui sait ce que parler veut dire et qui ne s'impose pas aux personnes qui n'ont pas envie de le recevoir. Mais peut-être sans réfléchir, répondrez-vous, au mépris de toute prudence: — Avec joie. Je suis libre tous les soirs. Fixez donc le jour vous-même selon vos occupations.

Vous vous entendez répondre: «Que vous êtes aimable d'accepter si simplement! C'est ma femme qui tient le carnet de rendez-vous et des dîners en ville. Je ne sais pas quels jours nous sommes pris. Je lui demanderai en rentrant et je vous téléphonerai sans faute demain matin.»

Dès qu'un Français annonce qu'il va faire appel aux lumières de son épouse, c'est réglé, enterré, liquidé. Vous n'entendez plus jamais parler de lui.

Et le spirituel académicien de conclure: «Les Français aiment bien se dénigrer eux-mêmes!» LECTOR.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE



Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

Fraisiers du VALAIS

Doublez votre récolte au moyen de plants sans virus de l'établissement spécialisé!
MADAME MOUTOT: dite fraise-tomate, vigoureuse. 25 p. 5 fr. 50, 50 p. 9 fr. 50, 100 p. 18 fr. 25 p. 5 fr. 50, 50 p. 9 fr. 50, 100 p. 18 fr. 25 p. 5 fr. 50, 50 p. 9 fr. 50, 100 p. 18 fr.
TALISMAN: nouveauté recommandable à rendement très élevé. 25 p. 6 fr., 50 p. 11 fr., 100 p. 20 fr.
BARON SOLEMACHER et RUEGEN: Quatre-saisons sans filets. 25 p. 6 fr., 50 p. 11 fr., 100 p. 20 fr.
SUPERFECTION: remontante à très gros fruits, rendement permanent. Des fraises encore cette année! Exclusivité de vente. 25 p. 10 fr., 50 p. 18 fr., 100 p. 35 fr.
 Contre remboursement, modes de culture. WALLISA, pépinières, Monthey (Valais).

Véhicules à moteur

A vendre
« VW »
 modèle 1958 avec toit ouvrant. Voiture de première main, garantie sans accident. Essais sans engagement. Crédit jusqu'à 24 mois.

R. WASER
 Garage du Seyon
 rue du Seyon 34-38
 Neuchâtel

Belles occasions
 A vendre pour cause de départ

scooter « NSU », 150 cm³
 en bon état. Fr. 700.— une paire de skis métalliques « Head » neufs. Fr. 300.— une paire de skis « Blizzard ». Fr. 150.—. Tél. 5 40 47.

A vendre
« Arabella »
 1960. 17,000 km. Fr. 4500.— Facilités de paiement. — Adresser offres écrites à 238-498 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« VW »
 modèle 1957, avec embrayage et freins neufs, voiture très soignée. Possibilité d'échange. Essais sans engagement. Crédit jusqu'à 24 mois.
 R. WASER
 Garage du Seyon
 rue du Seyon 34-38
 Neuchâtel

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 203
 1951, 7 CV, beige, toit ouvrant.

PEUGEOT 203
 7 CV, 1950, bleue, toit ouvrant.

PEUGEOT 203
 7 CV, 1957, bleue, toit ouvrant.

FORD TAUNUS 12 M
 6 CV, 1953, verte, 2 portes.

CITROEN DS 19
 10 CV, 1958, jaune et grise, révisée.

CITROEN 2 CV
 1956, bleue, type belge.

RENAULT FRÉGATE
 11 CV, 1954, bleue, intérieur simili.

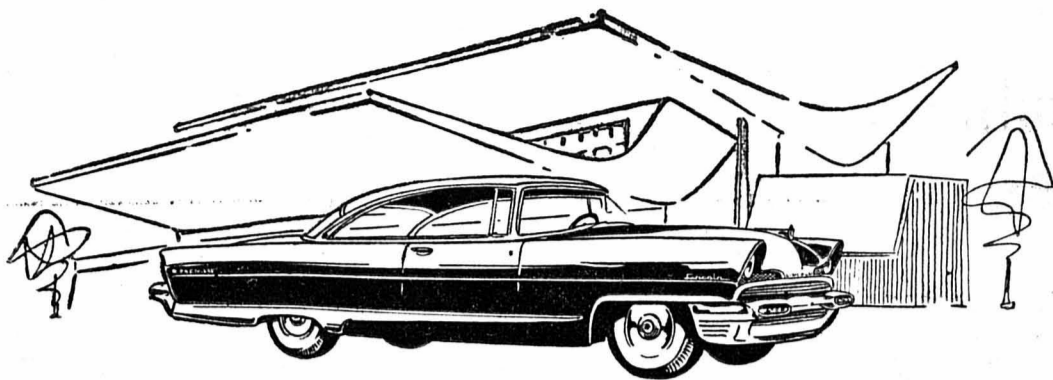
RENAULT DAUPHINE
 5 CV, 1958, jaune, intérieur simili rouge, 50,000 kilomètres.

VENTE A CREDIT
 Essai sans engagement. Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral
 Agence Peugeot
 J.-L. Segessemann
 Neuchâtel - Tél. 5 99 91
 Pierre-à-Mazel 51

NOTRE CAMPAGNE D'OCCASIONS

TRÈS
 GRAND
 CHOIX



ESSAIS
 SANS
 ENGAGEMENT

FACILITÉS DE PAIEMENT

AUSTIN A 40 1952 - 54
ANGLIA DE LUXE 1956 - 59
ANGLIA DE LUXE 1960
VW DE LUXE 1952 - 59
TAUNUS 12 M 1952 - 59
TAUNUS 15 M 1955 - 58
DAUPHINE 1957 - 60

DAUPHINE GORDINI 1961
FIAT 1100 TV 1956
LANCIA APPIA 1956 - 59
SIMCA ARONDE 1954 - 60
CONSUL 1956 - 60
OPEL REKORD 1954 - 59
OPEL CAPITAINE 1956
CHEVROLET 1959 - 60

STUDEBAKER 1953 - 57
TAUNUS 17 M 1958 - 60
ZEPHYR 1954 - 59
FALCON 2 ET 4 PORTES 1960
MERCEDES 220 1960
MG CABRIOLET 1957
JAGUAR 2.4 ET 3.4 1956 - 59

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. NUSSBAUMER
 NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 11

Tél. (038) 5 83 01

| | | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|--|
| <p>A vendre un trax «Caterpillar» 933 en parfait état de marche, pour cause d'achat d'un plus grand. S'adresser à MOSIMANN, transports, Moutier. Tél. (032) 6 40 92.</p> | <p>A vendre MOTO «B.M.W.» 500, état de neuf, prix à convenir. Téléphoner entre 18 et 19 h au No (038) 9 66 58.</p> | <p>A vendre un vélomoteur «NSU» à l'état de neuf; peu roulé. S'adresser à René Wenker, Coffrane.</p> | <p>A vendre Canot automobile Swiss Craft acajou, 6 places, groupe marin 95 CV, très bon état de marche, à vendre faute d'emploi. Prix à discuter. Tél. (039) 5 40 30.</p> | <p>A vendre JAGUAR XK 150 CABRIOLET 1958 Couleur argent, capote noire, intérieur rouge (exécution spéciale). Ceintures de sécurité, porte-bagages, radio, phares antibrouillard, roues à rayons chromés, corne tout-terrain, volant Nardi, ainsi que 2 pneus neige, parfait état. Garantie sans accident. Offres sous chiffres J. 120916 Y., à Publicitas, Berne.</p> | <p>A vendre voiture « DKW » 3/6 1955, occasion avantageuse. — Tél. (038) 8 15 12.</p> | <p>A vendre « VW » modèle 1956, complètement révisé, peinture neuve, 3 mois de garantie. Prix avantageux. Tél. 8 10 14.</p> |
|--|---|--|--|---|--|--|



Bienvenue à nos



PRIX POPULAIRES

TOUT POUR LE MÉNAGE bien meilleur marché!

ÉCONOMIES SUR TOUTE LA LIGNE!

Nous offrons à la ménagère avisée plus de 500 articles sélectionnés avec soin, aux meilleurs prix du jour

à tous nos rayons: PRIX POPULAIRES = BONNES AFFAIRES

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE SPÉCIAL - LIVRAISONS FRANCO DOMICILE PARTOUT PAR POSTE OU CAMION



OFFRES D'EMPLOIS

Nous recherchons pour notre atelier de Neuchâtel un

aide-décorateur

doué et actif, ayant si possible quelque expérience pratique, éventuellement peintre en bâtiment.

- place stable
- semaine de 5 jours
- bonnes prestations sociales

Adressez offres écrites avec indication de l'activité antérieure et prétentions de salaire ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS, département du personnel, rue de l'Hôpital 16, (038) 5 89 77.



On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

MÉCANICIEN

pour travaux intéressants en petite mécanique et outillage; pas de grandes séries.

Place stable, semaine de 5 jours.

Ecrire ou se présenter à OHMAG, Portes-Rouges 145, à Neuchâtel.

Nous recherchons jeunes ouvriers

pour travaux de séries sur pantographe. Seraient mis au courant. Gravure Moderne, Côte 66. Tél. 5 20 83.

FAEL, Degoumois & Cie S. A., SAINT-BLAISE,

engagerait :

- Tôliers**
- Ferblantiers d'usine**
- Soudeurs à l'autogène**
- Soudeurs à l'arc**
- Tourneurs de séries**
- Ouvriers sur presses**

Semaine de 5 jours. Se présenter à l'usine ou faire offres écrites.

Papeteries de Serrières S. A. Nous recherchons, pour entrée immédiate,

2 jeunes filles (16 à 25 ans)

de nationalité suisse pour travail d'atelier propre et soigné. Activité intéressante et bien rémunérée.

Faire offres ou se présenter à la direction de l'entreprise, à Serrières-Neuchâtel.

On cherche sommelière remplaçante

2 jours par semaine. Restaurant du Gibraltar « Chez Jean-Jean ». Tél. 5 10 48.

Ouvrières

habituees aux travaux fins et délicats seraient engagées. Semaine de 5 jours. Italiennes acceptées. — Fabrique Maret, Bôle.

EMPLOYÉE

au courant de tous les travaux de bureau et possédant de bonnes connaissances comptables, est demandée par bureau de gérances de Neuchâtel. Faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffres C. T. 2983 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous recherchons un collaborateur énergique désireux passer d'un emploi subalterne à l'activité indépendante de

représentant

de notre société.

Rayon d'activité : district de Boudry. Mise au courant complète et aide pratique assurée.

Salaire fixe dès le début, assurance contre les accidents et caisse de pension.

Les candidats de réputation irréprochable, désireux un gain correspondant à leur travail et à ses résultats, sont priés d'adresser leurs offres avec photo et mention de leurs emplois antérieurs sous chiffres P. 4816 N., à Publicitas, Neuchâtel.

On demande une

JEUNE FILLE

pour les chambres et pour aider au buffet. Restaurant du Jura. Tél. 5 14 10.

Nous recherchons

VENDEUSE

(débutante admise)

pour magasin de chaussures. Travail et ambiance agréables. Bon salaire.

Adressez offres écrites à H. Z. 3006 au bureau de la Feuille d'avis.

Service Neuchâtel

Pour l'entretien des produits que nous avons vendus, il nous manque un bon

monteur absolument capable

qui s'occuperait du service des clients

Notre nouveau collaborateur doit avoir fait et terminé avec succès un apprentissage de mécanicien en électricité et quelques années de pratique comme tel. Nous désirons avant tout une personne mettant du cœur à l'ouvrage, aimant un travail propre et exact.

Il est également important que le candidat ait de l'entregent, un caractère agréable, sache discuter avec la clientèle et montre un grand intérêt pour la maison.

Tenant compte des exigences que nous formulons, nous offrons des possibilités de gain plus fortes que la moyenne, dédommagement des frais, salaire mensuel, prestations sociales, etc.

Prière d'adresser offres de service à

Novelectric

NOVELECTRIC S. A., Zurich, représentation générale de la

GENERAL ELECTRIC

Claridenstrasse 25, Zurich 2

Joyeux et dispos...



...ils s'en vont par les chemins en chantant; ils avancent dans la vie, pleins de bonne humeur.

Vous aussi, vous sentirez joyeux et dispos après un succulent bircher, ce plat rafraîchissant, composé de fruits riches en vitamines et de savoureux flocons d'avoine KNORRITSCH.

Les flocons d'avoine Knorrtsch

vous donnent force et énergie. Nous les avons traités afin qu'ils dispensent facilement leurs principes nutritifs. Délicieux, savoureux et légers, ils vous aident à garder votre ligne élégante.



Pour votre bien-être... Les flocons d'avoine Knorrtsch

CRÉDIT SUISSE, ZURICH

Pour notre

SECRETARIAT

nous recherchons un

employé capable

ayant une formation commerciale, de langue maternelle française avec de bonnes notions d'allemand.

Il trouvera une activité intéressante, offrant des possibilités d'avancement.

Prière d'adresser des offres détaillées à notre service du personnel.

Les CFF

engageraient quelques

ouvriers auxiliaires

au service de la voie.

CONDITIONS : être citoyen suisse, apte au service militaire et âgé de 20 à 30 ans.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à :

Ligne Eclépens - Perreux : chef de district 11, gare d'Yverdon.

Ligne Perreux - Bienne : chef de district 12, gare de Neuchâtel.

Ligne Vauseyon - le Locle : chef de district 13, gare de la Chaux-de-Fonds.

Ligne Bôle - les Verrières : chef de district 14, gare de Travers.

Nous recherchons pour tout de suite

ouvriers peintres

et

mancœuvres peintres

Faire offres à André Blandenier, Fontaine-melon, tél. 7 15 22.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Maillet jaune de mon cœur

Grand roman d'amour et de sport

46

par SONIA FOURNIER

Serait-il heureux de sa métamorphose ? Mais elle ne frémissait plus en se posant cette question, car elle se savait belle et cela lui donnait de l'assurance.

Une voix stupéfaite la fit soudain tressaillir. Mireille accourait vers elle, n'en croyant pas ses yeux.

— Comme vous êtes jolie, Marie-Laure... Est-ce vous vraiment ? Je n'avais pas remarqué que vous aviez de si beaux cheveux. Et cette robe ! Vous êtes magnifique !

Riant de tout son cœur, Marie-Laure déposa un baiser sur la joue de l'adolescente.

— Je ne me laisserais jamais de vous regarder, continua Mireille. Avez-vous rencontré une fée, ou peut-être est-ce vous qui êtes une fée ?

La jeune fille secoua la tête en continuant de sourire. Elle n'avait plus son air de biche aux abois, ses yeux resplendissaient maintenant d'un éclat soutenu, et de toute son attitude émanait la tranquillité d'esprit et la satisfaction de soi.

Mme Benoit, de son côté, resta saisie en l'apercevant.

— Marie-Laure, murmura-t-elle. Ce n'est plus vous et c'est encore vous... Est-ce encore vraiment vous, mon enfant ?

— Oui, mère, c'est bien moi répondit gravement Marie-Laure en donnant pour la première fois ce doux nom à la mère de Serge. Si mon apparence a changé, mon cœur est toujours le même.

Mme Benoit regardait cette jeune femme élégante avec un peu d'effroi. Elle s'attendait si peu à la voir ainsi parée !

— Une vraie Parisienne, songea-t-elle.

— Voulez-vous que nous allions voir Serge ? proposa Lefèvre. Ne craignez-vous pas de lui faire honte ? ajouta-t-il ironiquement.

Marie-Laure soutint tranquillement son regard.

— Je ne m'effraie plus de rien. Et c'est à vous que je dois mon assurance. Merci, monsieur, merci du fond du cœur.

Tout en se frayant un chemin vers Serge, Marie-Laure éprouvait une sensation merveilleuse. Il est si doux de se savoir jolie après être restée longtemps persuadée de sa laideur !

Serge l'aperçut tout à coup et resta suffoqué. Puis il la regarda avec extase, sans un mot, lui tendit les bras. Marie-Laure, heureuse et comblée, s'y jeta spontanément.

— Laurette, ma chérie... Comme vous êtes belle et comme je vous aime ! murmura Serge avec tendresse. Quel coup de baguette magique a paré de ces beaux atours ma petite fée des champs !

Le jeune homme ne la quittait pas des yeux, la considérant avec une admiration attendrie. Quelle chance il avait de posséder un être aussi charmant !

— Je vous plais ainsi ? demanda Marie-Laure.

— Pour moi, vous avez toujours été la plus belle et vous continuez de l'être répondit gravement Serge.

C'était vrai. Au fur et à mesure qu'il avait découvert cette âme transparente, il en avait toujours mieux apprécié la limpidité. Aujourd'hui, il était fier de la présenter comme sa fiancée mais cela n'ajoutait rien à son amour.

Marie-Laure le remercia en secret pour les mots pleins de tout qu'il venait de prononcer. S'il avait répondu autrement, elle en aurait souffert ; il ne lui aurait pas été agréable d'être aimée davantage parce qu'elle sortait de chez le coiffeur et le couturier. Mais Serge l'avait toujours aimée et maintenant elle n'aurait plus jamais peur de lui faire honte.

Les journalistes s'empresaient autour d'eux et braquaient leurs appareils. Soudain les jeunes gens tressaillirent. Lefèvre se trouvait à quelques pas et déclarait d'une voix forte :

— Oui, mes amis, le mois pro-

chain, nous fêterons leur mariage ! Ils ont mérité d'être heureux !

Les crayons couraient activement sur le papier.

Pendant ce temps, Arnault profitait de la publicité que la victoire de Serge donnait à sa maison. La marque X triomphait. Elle allait connaître une renommée mondiale. Aussi Arnault avait-il toutes les raisons possibles de se réjouir du succès de Serge.

Déjà il recevait des commandes et mille projets s'échafaudaient dans sa tête. D'abord, faire agrandir ses usines, car l'installation actuelle ne lui permettrait pas de satisfaire ses nouveaux clients.

L'industriel put se soustraire un instant à ses conversations d'affaires pour rejoindre le héros du jour. Il trouva là son collaborateur Vauquelin qui n'avait pas voulu laisser passer ce jour de triomphe sans venir féliciter son jeune ami.

Le fidèle Vauquelin embrassait amicalement Serge, et se tournant vers Marie-Laure, il l'embrassa aussi sans plus de façons.

La satisfaction et l'enthousiasme rayonnaient sur tous les visages, car l'on fêtait doublement la victoire et les fiançailles de Serge.

— Dites, les enfants, vous avez entendu ce que j'ai dit aux journalistes ? s'écria Lefèvre. Je leur ai annoncé votre mariage pour le mois prochain, donc pas de temps

à perdre, commencez déjà vos préparatifs !

— Ce sera quand vous voudrez, acquiesça Mme Benoit. A la quinzaine, nous pouvons annoncer les fiançailles.

— Bonne idée, approuva Lefèvre. Cela me donnera l'occasion de connaître votre village, car bien entendu, je m'invite !

Tout le monde se mit à rire, et les crayons couraient sur les blocs-notes.

— En ce jour qui verra le couronnement de notre bonheur, nous serons heureux d'avoir autour de nous tous nos amis, confirma Marie-Laure. N'est-ce pas Serge ?

— Oui, ma chérie, tu as exprimé tout ce que je pensais. Les artisans de notre joie doivent y participer jusqu'au bout.

Puis la conversation dévia sur le domaine sportif.

— Courrez-vous encore cet été, Serge ?

Marie-Laure et son fiancé échangeaient un long regard qui se termina dans un sourire. Non, Serge ne courrait plus cette année. Il entendait se consacrer à sa jeune épouse et savourer son bonheur si courageusement conquis.

— Cette année, je ne crois pas, répondit-il, mais l'année prochaine, j'y compte bien.

Un homme intéressé saisit la balle au bond :

— L'année prochaine, petit, je l'emmenai en Italie et tu feras

bonne figure dans l'équipe de France au Giro.

C'était Rivard, grand manitou du cyclisme international, qui venait de parler ainsi.

— Je suis à votre disposition, répondit simplement Serge.

Puis les deux fiancés, entourés de leur mère, de leur sœur et de leurs amis, quittèrent le Parc des Princes. La joie gonflait tous les cœurs et Lefèvre la cristallisait dans un adieu plein de promesses et d'espérance :

— A l'année prochaine !

F I N

Nous commençons la publication de notre nouveau roman-feuilleton :

« Plus d'épines que de roses » par Job de Roinecé

Ce roman, dans lequel le sentiment se mêle à l'aventure, vous entraînera sur les pas d'une jeune héroïne qui, après avoir été chercher au loin le bonheur, finira par le trouver au terme d'un voyage qui, comme le titre l'indique, aura été semé de : « Plus d'épines que de roses. »

L'actualité suisse et neuchâteloise

Ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Couvet

(c) Le Conseil général se réunira vendredi 1er septembre prochain. Il aura d'abord à se prononcer sur le sujet de la demande d'agrégation de M. Maurice Waldmeier et de sa femme, M. Waldmeier est né à Couvet et y a toujours habité, exception faite de quelques années passées à Berne pour s'y perfectionner dans sa profession.

Le Conseil général aura ensuite à prendre connaissance du testament de M. Gival-Henri de Sandol, décédé le 15 janvier 1961. M. de Sandol faisait chaque année un séjour dans sa propriété du « Marais » sise en bordure de la route cantonale Couvet-Môtiers dans laquelle il avait reçu, en 1942, la Société d'histoire et dont il avait aménagé plusieurs pièces en musée. Il montrait beaucoup d'attachement à sa commune d'origine et marquait régulièrement son séjour à Couvet par des dons en faveur d'œuvres communales. Il avait du reste demandé à être enseveli dans le cimetière de notre village, ce qui a eu lieu le 20 janvier dernier.

Dans son testament, il précise ce qui suit : « Le domaine des Marais deviendra propriété de l'Etat de Neuchâtel ou d'une commune suivant décision à prendre par le dernier descendant mâle de la famille de Sandol-Roy. A défaut de décision, c'est la commune de Couvet qui sera attributaire du domaine des Marais. En cas de refus de la commune, c'est l'Etat qui deviendra attributaire. L'attributaire devra consacrer la maison des Marais à la création d'un musée du Val-de-Travers ou musée de Sandol-Roy. La partie habitée de la maison ne devra guère être modifiée et contiendra exclusivement les meubles anciens, portraits et souvenirs de la famille de Sandol-Roy. Les locaux affectés à la ferme pourront être transformés en salles pour contenir les autres collections du musée, tout en respectant le style de la maison. Les terres pourront être vendues, à l'exception du parc, du jardin potager et de celles qui entourent immédiatement la maison. Ces terres pourront être transformées en jardin public. Le directeur et le comité du musée seront nommés par le comité du Musée des beaux-arts de Neuchâtel. Les descendants de la famille de Sandol-Roy feront partie du comité, s'ils le désirent, de préférence à tous autres. Il sera prélevé sur le surplus de la fortune de la caisse de famille et remis à l'attributaire du domaine du Marais pour l'entretien des bâtiments et le développement du musée, un capital égal à la moitié de la fortune de la caisse de famille au moment de sa dissolution. Ce capital ne pourra pas dépasser cependant la somme de cinq cent mille francs or, valeur actuelle. Nous soulignons qu'après la disparition du dernier descendant mâle de la famille de Sandol-Roy. Demandes de crédit. — Le Conseil général se prononcera ensuite sur une demande de crédit permettant l'installation du chauffage au mazout à l'hôtel communal et à la salle de gymnastique. A l'hôtel communal, la chaudière devra être changée, tandis qu'à la salle de gymnastique, il suffira d'adapter un brûleur spécial. Le coût de ces modernisations se monte à 20,000 fr. Il va de soi qu'en cas de refus de rachat, le combustible solide pourra facilement être utilisé. Un autre crédit de 17,800 fr. est encore demandé par le Conseil communal pour la prolongation de la rue du Progrès dans laquelle la construction de deux nouveaux immeubles rend cette liaison nécessaire. Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer. Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

MOTIERS

Un artiste-peintre reçoit une bourse

(sp) Nous apprenons que le jeune artiste-peintre Jean Hirtzel a obtenu une bourse du gouvernement français pour lui permettre d'aller continuer ses études à Paris, probablement à partir du mois de novembre.

Avant ce départ, Jean Hirtzel exposera ses œuvres avec les élèves de l'Académie de Metz et à Neuchâtel, ainsi qu'à Fleurier avec des dessins de R. Stürler.

La nouvelle doyenne

(sp) Par suite de la mort de Mme Clémence Grossen, la nouvelle doyenne de la commune est Mme Elisa Niederhauser, actuellement dans sa 89me année.

Le Conseil général aura ensuite à prendre connaissance du testament de M. Gival-Henri de Sandol, décédé le 15 janvier 1961. M. de Sandol faisait chaque année un séjour dans sa propriété du « Marais » sise en bordure de la route cantonale Couvet-Môtiers dans laquelle il avait reçu, en 1942, la Société d'histoire et dont il avait aménagé plusieurs pièces en musée. Il montrait beaucoup d'attachement à sa commune d'origine et marquait régulièrement son séjour à Couvet par des dons en faveur d'œuvres communales. Il avait du reste demandé à être enseveli dans le cimetière de notre village, ce qui a eu lieu le 20 janvier dernier.

Dans son testament, il précise ce qui suit : « Le domaine des Marais deviendra propriété de l'Etat de Neuchâtel ou d'une commune suivant décision à prendre par le dernier descendant mâle de la famille de Sandol-Roy. A défaut de décision, c'est la commune de Couvet qui sera attributaire du domaine des Marais. En cas de refus de la commune, c'est l'Etat qui deviendra attributaire. L'attributaire devra consacrer la maison des Marais à la création d'un musée du Val-de-Travers ou musée de Sandol-Roy. La partie habitée de la maison ne devra guère être modifiée et contiendra exclusivement les meubles anciens, portraits et souvenirs de la famille de Sandol-Roy. Les locaux affectés à la ferme pourront être transformés en salles pour contenir les autres collections du musée, tout en respectant le style de la maison. Les terres pourront être vendues, à l'exception du parc, du jardin potager

et de celles qui entourent immédiatement la maison. Ces terres pourront être transformées en jardin public. Le directeur et le comité du musée seront nommés par le comité du Musée des beaux-arts de Neuchâtel. Les descendants de la famille de Sandol-Roy feront partie du comité, s'ils le désirent, de préférence à tous autres. Il sera prélevé sur le surplus de la fortune de la caisse de famille et remis à l'attributaire du domaine du Marais pour l'entretien des bâtiments et le développement du musée, un capital égal à la moitié de la fortune de la caisse de famille au moment de sa dissolution. Ce capital ne pourra pas dépasser cependant la somme de cinq cent mille francs or, valeur actuelle. Nous soulignons qu'après la disparition du dernier descendant mâle de la famille de Sandol-Roy. Demandes de crédit. — Le Conseil général se prononcera ensuite sur une demande de crédit permettant l'installation du chauffage au mazout à l'hôtel communal et à la salle de gymnastique. A l'hôtel communal, la chaudière devra être changée, tandis qu'à la salle de gymnastique, il suffira d'adapter un brûleur spécial. Le coût de ces modernisations se monte à 20,000 fr. Il va de soi qu'en cas de refus de rachat, le combustible solide pourra facilement être utilisé. Un autre crédit de 17,800 fr. est encore demandé par le Conseil communal pour la prolongation de la rue du Progrès dans laquelle la construction de deux nouveaux immeubles rend cette liaison nécessaire. Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer. Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

Dans les communications du Conseil communal, signalons la décision de réajustement du traitement du chef technique des services industriels dans les limites des compétences de l'exécutif, selon vœux émis dans la dernière séance du Conseil général. Le Conseil communal annonce également qu'il a l'intention de faire procéder au godronnage de la cour desservant les immeubles des services industriels et de la salle de spectacles.

Enfin, le dernier arrêté à l'ordre du jour concerne le remplacement de quatre bornes-hydrants, anciens modèles, dont le corps des sapeurs-pompiers demande la modernisation. Cette opération se soldera par une dépense de 4400 fr. Elle se renouvellera encore pendant trois ans au même rythme, puisque douze hydrants anciens modèles restent encore à remplacer.

FLEURIER

La doyenne va entrer dans sa 99me année

(c) Mme Jean Greber, née Adèle Amstutz le 24 août 1863 à Saint-Sulpice, entrera jeudi dans sa 99me année. Elle est la doyenne de la commune et la vice-doyenne du district.

Mme Greber donna le jour à trois enfants: Charles, Marius et Gaston. Le premier et le dernier sont décédés. La doyenne a cinq petits-enfants et une arrière-petite-fille (qu'elle n'a encore jamais vue) habitant Zurich.

Mme Greber se souvient très bien du passage des Bourbakis, son père, cordonnier, ayant hébergé plusieurs réfugiés de l'armée de l'Est. Elle se rappelle aussi avoir vu le général Herzog monter aux Verrières avec son escorte pour négocier l'internement des troupes avec le général Clinchant. Lors de l'inauguration du RVT, Mme Greber fit partie de la cohorte des demoiselles d'honneur.

Physiquement, la doyenne se porte encore relativement bien. Elle a une ouïe et peut passer un fil à coudre par le trou d'une aiguille.

SAINT-SULPICE

Restauration de l'immeuble postal

(c) On se souvient que la foudre s'est abattue il y a quelque temps sur l'immeuble communal de la poste. Après la réfection d'une partie du toit, la commune vient de faire restaurer le côté est de cette maison, notamment la terrasse, qui était en très mauvais état.

BUTES

Une institutrice égyptienne au collège

(sp) M. Pralong étant au service militaire, il est remplacé, depuis lundi, et pour une période de trois semaines, par une institutrice égyptienne, domiciliée à Neuchâtel.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Le projet d'adaptation des taxes postales et téléphoniques devant la commission du Conseil national

SEDRUN (Grisons) (ATS). — La commission du Conseil national, chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral sur l'adaptation des taxes postales et téléphoniques a tenu mardi deux longues séances présidées par M. Robert Reimann, conservateur argovien, et consacrées essentiellement à un débat général.

Le conseiller fédéral Spuehler, chef du département des postes et chemins de fer, a présenté sur l'ensemble de la question un rapport minutieux et très fouillé, et il s'est déclaré tout à fait disposé à revoir différents points à propos desquels la commission a formulé des réserves.

Nouvelles propositions. L'entrée en matière a été votée à l'unanimité, mais sous réserve d'un complément d'information sur des points particuliers.

En fait, la commission a admis le principe d'une adaptation des taxes postales et téléphoniques, mais elle tient à ce que la hausse des taxes postales et plus particulièrement celle des taxes des colis postaux concordent dans le temps avec l'adaptation des taxes téléphoniques. C'est pourquoi, tout en approuvant le système de la taxation par impulsion périodique dans le service téléphonique, lequel ne pourra être introduit dans l'ensemble du pays que dans un délai de cinq années, elle estime que ce système doit être complété par d'autres mesures compensatoires à effet immédiat pour tous les usagers du téléphone. Il appartiendra à l'entreprise des PTT de faire des propositions adéquates.

Les taxes postales. En ce qui concerne les taxes des colis postaux, la commission désire que soient étudiées plusieurs variantes. Elle voudrait aussi que la limite de poids des colis postaux de la deuxième zone (distances plus longues) soit portée de dix à quinze kilos, ce qui répondrait aux vœux des régions de la périphérie du pays, en particulier du Tessin et des Grisons. Il est entendu que ces propositions ne doivent pas porter atteinte à la situation économique actuelle de l'entreprise, compte tenu de possibles charges nouvelles.

Au cours d'une seconde réunion qui se tiendra entre les sessions d'automne et d'hiver du Conseil national, la commission reprendra l'examen de tout le projet sur la base des compléments d'information qui lui seront fournis. L'affaire ne sera donc pas traitée à la session d'automne du Conseil national comme on l'avait pensé.

VAUD

Deux ouvriers happés par un train

Un mort, un blessé. MORGES (AUS). — Mardi, à 17 h 15, un train direct roulant vers Genève, a atteint à Lonay un retraité C.F.F. faisant fonction de surveillant de chantier, M. Francis Estoppey, 65 ans, habitant Denges, et un ouvrier italien, M. Michele Buchetti, 23 ans. Le surveillant a été tué sur le coup, tandis que le saisonnier italien, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Morges.

Il semble que M. Estoppey n'ait pas entendu le coup de sifflet de la locomotive, à cause du bruit de la machine qui travaillait à proximité.

JURA

Une jambe coupée par la roue d'un wagon

(-) M. Walter Zwahlen, un jeune manœuvre de 21 ans employé au C.F.F., voulut débloquer le frein d'un wagon postal qui venait d'être lâché par une locomotive de manœuvre. Il s'appretait à monter sur le marchepied, mais n'y réussit pas et le malheureux tomba entre le peron et le wagon. Il eut la jambe gauche sectionnée. Il a été hospitalisé. Son état est considéré comme très grave.

VIGNOBLE

LE LANDERON

Collision de voitures : deux blessés

Hier, à 21 h 35, une voiture conduite par M. Philippe Breguet, habitant à Boudry et venant de Cerlier, a passé sans s'arrêter sur le « stop », coupant la route à une voiture zuricoise se dirigeant sur la Neuveville. La collision fut assez violente. Le conducteur de la voiture neuchâteloise et son passager, M. Jean-Pierre Ilg, ont été transportés par l'ambulance de la police locale à l'hôpital de la Providence à Neuchâtel. M. Breguet souffre d'une fracture au pied gauche et de diverses contusions. M. Ilg, pour sa part, a une forte commotion. Les deux voitures ont été fortement endommagées.

EN PAYS VAUDOIS

MATHOD

Un agriculteur mordu par son cheval

(c) M. Louis Bertola, qui était occupé à soigner ses chevaux, a été sérieusement mordu par l'un d'eux à une épaule et a dû avoir recours aux soins du médecin. Il a dû suspendre son travail pendant plusieurs jours.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE

Fâcheuse chute

(c) M. Mühlethaler, domicilié à la rue de Lausanne, à Payerne, a fait une chute dans sa cuisine et s'est fracturé le col du fémur. On l'a conduit à l'hôpital de la localité.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Séance de la commission scolaire

(c) La commission scolaire a siégé lundi soir sous la présidence de M. Edouard Guye, président. Procès-verbal. — Le procès-verbal de la séance précédente est lu par son auteur, M. Aurèle Guye, secrétaire, et adopté à l'unanimité.

Collège du Mont-des-Verrières. — Le Conseil communal demande à la commission scolaire un préavis sur la vente éventuelle du collège du Mont-des-Verrières.

Ce collège, qui est au centre du hameau, est actuellement inoccupé par le fait que les enfants en âge de scolarité descendent au car au village des Verrières pour y faire leurs classes. Il y a actuellement trois élèves en âge de scolarité au Mont-des-Verrières, mais ces années prochaines, ce nombre ira en augmentant et, dans quatre ans, il y aura douze élèves dans ce hameau.

Certains commissaires, la minorité, estiment qu'il ne faut pas vendre ce collège qui doit redevenir le centre vital du hameau, un centre où les enfants se regroupent, où il pourra y avoir des soirées, des cultes.

D'autres, la majorité, estiment que le collège s'est rapidement dégradé depuis qu'il n'est plus occupé par une classe et que dans l'avenir il sera plus avantageux de transporter comme aujourd'hui les enfants au village pour leur scolarité. Finalement, par 8 voix contre 3, préavis est donné au Conseil communal en faveur de la vente du collège du Mont-des-Verrières.

Le Conseil général sera encore appelé à prendre une décision définitive. Aux Cernets. — En remplacement de M. Denis Gysin absent pour raison de service militaire, c'est M. Grostein, étudiant, qui dirige cette classe de montagne des Cernets. Cette classe des Cernets comprend un effectif de quatorze élèves.

Divers. — Un commissaire regrette que nos enfants de l'école soient trop occupés par la vente d'almanachs. Le jour de la rentrée, ils ont dû vendre deux almanachs différents! Chacun est d'accord avec ce commissaire. Quelques questions sont encore posées au sujet de l'assurance maladie obligatoire.

Sur le chantier de Meudon

(c) Alors que le travail aux remblais est arrêté ces temps-ci, les ouvriers s'activent à la construction du pont. Les piliers centraux sont maintenant dégagés de leur coffrage de bois et apparaissent comme très élancés, laissant bien augurer l'allure générale du futur pont.

LA NEUVEVILLE

Encore un voilier qui chavire

(c) Mardi matin, vers 8 h 30, un bateau à voile « Vaurien » a chaviré devant la Neuveville. Son propriétaire, M. Roland Weber, après un bain de trois quarts d'heure dans le lac, a pu être ramené à terre, ainsi que son bateau, par un canot à moteur.

VILLARS-LES-MOINES

Une conférence d'experts européens s'occupe des problèmes psychologiques des étudiants

Une conférence d'experts européens s'est réunie mardi au château de Villars-les-Moines pour discuter de problèmes psychologiques et psychiatriques concernant les étudiants. Plus de cinquante psychologues, psychiatres et assistants sociaux des universités étudieront une semaine durant leurs expériences respectives des causes spirituelles, sociales et médicales des troubles psychiques constatés chez les étudiants. Ils mettront au point les grandes lignes d'un futur service d'hygiène psychologique pour étudiants.

YVERDON

Début d'incendie

(c) Mardi, vers 10 heures, un début d'incendie a éclaté dans un dépôt appartenant à l'entraide familiale yverdoise, au No 14 de la rue d'Orbe. Les premiers secours ont été envoyés sur place, mais, fort heureusement, les dégâts sont peu importants, grâce à l'intervention rapide d'une personne qui utilisait un extincteur. L'incendie est dû à un dépôt de matière inflammable.

Collision de trois voitures

(c) Mardi, à 9 heures, trois voitures qui roulaient à l'avenue de Grandson, en direction de la ville, entrèrent en collision à la suite du ralentissement de la première qui manœuvrait pour aller se ravitailler en benzine; il y a des dégâts matériels pour environ 1000 francs.

Chute d'un cycliste motorisé

(c) M. Willy Oberson, âgé de 43 ans, domicilié à la rue du Valentin, qui

OFFRES D'EMPLOIS



Chocolat Villars S.A.

cherche, pour sa succursale de Neuchâtel,

VENDEUSE

qualifiée. Entrée au plus tôt. Nous demandons : bonne présentation, initiative, connaissance des langues. Si possible, au courant de la branche. Nous offrons : conditions intéressantes et travail agréable. Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, à FABRIQUE DE CHOCOLAT VILLARS S.A., FRIBOURG.

AGENCE DE PUBLICITÉ

cherche

JEUNE COMPTABLE

capable de s'occuper d'une façon indépendante de tous les travaux de comptabilité. Connaissance du système RUF désirée mais pas indispensable. Cette place conviendrait à un aide-comptable que nous formerions en vue de ce poste.

Nous offrons : travail d'équipe dans ambiance agréable, semaine de 5 jours, position bien rétribuée. Entrée immédiate.

Adresser curriculum vitae, photo et références sous chiffres Z. 62884 X., Publicitas, Genève.



OHMAG, Portes-Rouges 145, à Neuchâtel

engagerait

2 ouvrières

pour petits travaux à l'établi. Places stables. Semaine de 5 jours. Se présenter.

Jeune

employée de bureau

cherche place dans un bureau à Neuchâtel pour se perfectionner dans la langue française. Offres à G. Matter, Solothurnstrasse 131, Granges (SO).

Jeune maître meunier, marié (une année d'école de commerce), cherche place stable, en rapport avec ses connaissances, dans une importante entreprise de la branche alimentaire, à Neuchâtel ou aux environs, en qualité de

CHEF-MAGASINIER

chef d'expédition ou poste analogue. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à A. S. 2099 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de langue allemande, diplômée de l'école de commerce de Berne, une année en Suisse romande., une année de stage pratique à Berne, cherche place dans bureau pour perfectionner ses connaissances de la langue française. — Offres sous chiffres B.T. 3000, au bureau de la Feuille d'avis.

Décolleteur

expérimenté, connaissant parfaitement la mise en train, pouvant prendre des responsabilités, cherche place dans la région de Neuchâtel - Bienne. Faire offres détaillées sous chiffres P.B. 14430 C., à Publicitas, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

A. MINDER & Cie

Maillefer 10, NEUCHÂTEL, cherche

apprenti ferblantier-appareilleur

Tél. 5 67 57.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu

MONTRE

en or, de dame, 5/4 (souvent), bracelet noir. Bonne récompense. Mme Thiébaud, 56, Pierre-Mazel.

DEM. A ACHETER

On achèterait d'occasion 1 VELO DE DAME 1 VELO D'HOMME 1 VELO D'ENFANT Willy Maire, Seyon 19, tél. 5 36 39.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse AU BUCHERON Neuchâtel, tél. 5 26 33

Particulier achèterait

1 ancienne pendule neuchâteloise

Ecrire sous chiffres L. Y. 2946 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

A LA PRAIRIE tous les jours Filets de perches sur assiette

Corsaire

PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursements variés. H. GRAZ, Lausanne. Bureau, rue du Tunnel 15. Tél. (021) 23 92 57.

Etudiant suisse allemand cherche

étudiant (e)

de langue française, qui pourrait lui donner des leçons de conversation ; si désiré, des leçons d'allemand seraient données en compensation. S'adresser à M. Joseph Grolimund, c/o Colomb, 2, rue Coulon, Neuchâtel, dès 18 h 30.

Remontage de literie et meubles rembourrés

KREBS-GIBEL Peseux Tél. 8 23 57 ou 8 24 67

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46

Pas de restauration chaude durant 10 jours, pour cause de réparations. Famille Jean Oppliger

La bonne friture au pavillon des Falaises

Jeune chien à donner contre très bons soins. Tél. 5 49 49, dès 12 heures.

COMMENT vivre confortablement à peu de frais ?

EN CHOISSANT AUJOURD'HUI LE MOBILIER DE VOS RÊVES NOTRE SERVICE DE CRÉDIT FERA LE RESTE

Choisissez aujourd'hui

Vous payerez petit à petit

Pas de formalités ennuyeuses

Notre exposition permanente à Bulle est à votre disposition tous les jours, y compris le samedi. Ouvert toute la journée. En cas d'achat : frais de voyage remboursés.

Nous reprenons vos anciens meubles.

En cas d'ennuis : maladie, accident, deuil, service militaire, suspension de paiement et arrangements divers.

En cas de décès ou invalidité totale, le paiement des mensualités est annulé et le mobilier reste votre propriété, selon dispositions ad hoc

Demandez aujourd'hui encore notre documentation complète

BON

à adresser à

Entourage de divan bibliothèque

Complant 213.— A crédit 213.— /, acompte 30.— + majoration pour deux ans de crédit = 216.— payable en 24 X

9.-

Magnifique studio

Complant 220.— 2 fauteuils rembourrés et 1 canapé A crédit 220.— /, acompte 14.— + majoration pour deux ans de crédit = 240.— payable en 24 X

10.-

Divan-lit complet avec matelas

Complant 129.— A crédit 129.— /, acompte 15.— + majoration pour un an de crédit = 132.— payable en 12 X

11.-

Double-couche complet

Complant 253.— A crédit 253.— /, acompte 25.— + majoration pour deux ans de crédit = 264.— payable en 24 X

11.-

Dressoir moderne

Complant 260.— A crédit 260.— /, acompte 34.— + majoration pour deux ans de crédit = 264.— payable en 24 X

11.-

Salle à manger 1 dressoir moderne, 1 table et 4 chaises.

Le tout complant 532.— A crédit 532.— /, acompte 50.— + majoration pour trois ans de crédit = 576.— payable en 36 X

16.-

Chambre à coucher très moderne

Complant Fr. 640.— A crédit Fr. 640.— /, acompte Fr. 70.— + majoration pour trois ans de crédit = Fr. 684, payable en 36 X

19.-

VEUILLEZ ME DOCUMENTER GRATUITEMENT

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

TINGUELY

AMEUBLEMENTS, BULLE (FG)

ROUTE DE RIAZ

Téléphone (029) 2 75 18 - 2 81 29

DEM. D'EMPLOIS

Dame cherche à faire des heures de ménage 2 matinées par semaine. Tél. 5 30 07.

Jeune Italien cherche place de

coiffeur pour hommes

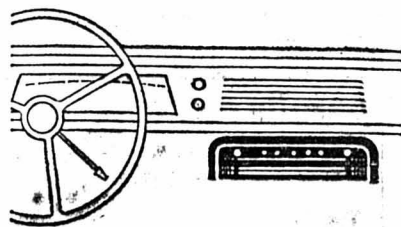
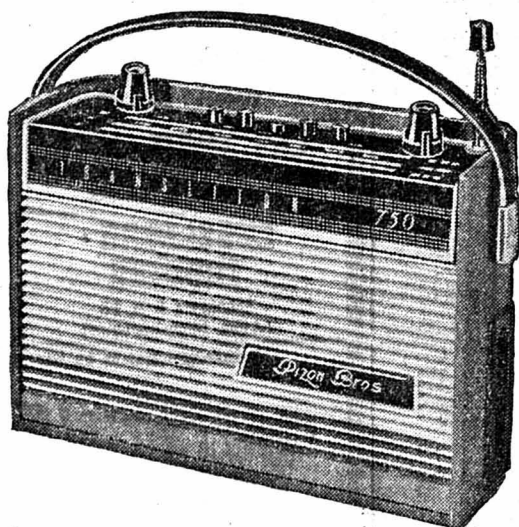
ou de mécanicien sur motos. — Tél. 6 46 72.

Ecrivez Baux à loyer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

PIZON-BROS portatif et radio-auto à transistors

3 longueurs d'ondes



Spécialement étudié pour s'incorporer harmonieusement au tableau de bord de chaque voiture, il se glisse dans son support-berceau (Fr. 18.—) et prend l'aspect d'un radio-auto-conventionnel... mais vous l'enlèverez en 2 secondes, quand il vous plaira.

- ★ 3 longueurs d'ondes : longues, moyennes et courtes.
- ★ Antenne télescopique pour ondes courtes.
- ★ Tonalité réglable. Puissant haut-parleur (1 watt).
- ★ Prise antenne-auto, avec touche de commutation.
- ★ Prise pour écouteur individuel, pour haut-parleur, pour pick-up.
- ★ Coffret bois (excellente acoustique), gainé gris, bleu ou rouge.

Prix Arts Ménagers seulement Fr.

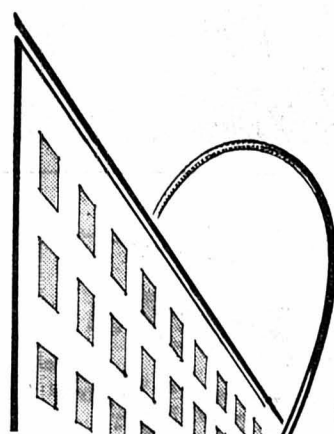
248.-

(+ piles, 5.40)

Les transistors, c'est l'affaire des



26, rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 55 90



INSTALLATIONS ELECTRIQUES • INDUSTRIES • BATIMENTS •



SABLONS 53 - TEL. 57135

N'hésitez pas...

Une économie assurée, c'est d'acheter une



Nous reprenons votre voiture à des conditions avantageuses



BIENNE

4-8, rue des Artisans Tél. (032) 3 84 44

PROF. MÉDICALES

DOCTEUR LENGGENHAGER spécialiste F.M.H. Maladies de la peau et des voies urinaires DE RETOUR

Dr BEAU AREUSE DE RETOUR

REMERCIEMENTS

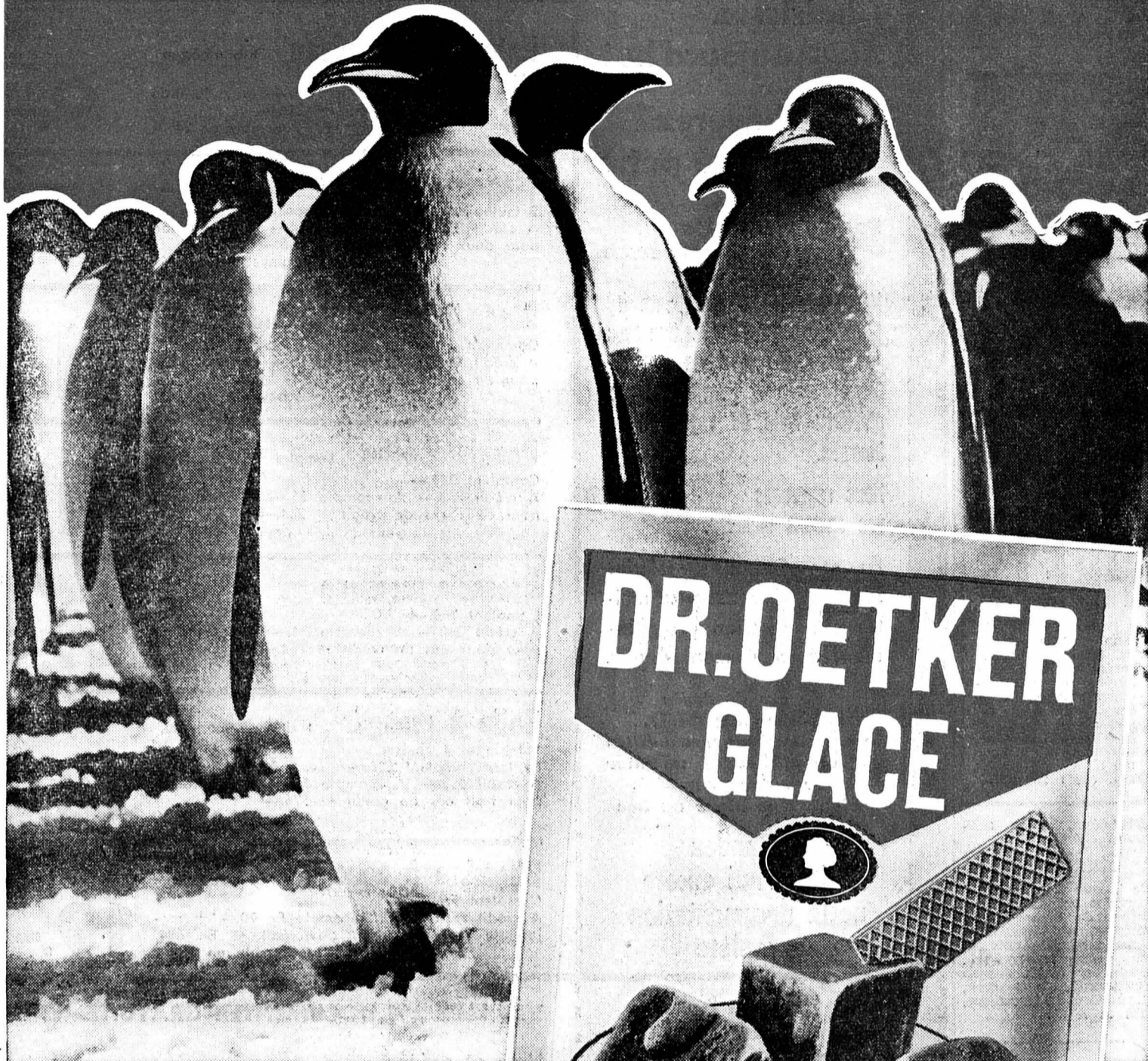
Monsieur Albert NANN ; Madame John VELDKAMP-PAUTEX ; Madame et Monsieur Lambert BERGSMAPAUTEX et les familles alliées, profondément émus par tant de témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du départ de leur chère épouse et maman, expriment leur très vive reconnaissance à tous ceux qui par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris une si grande part à leur douloureuse épreuve. Neuchâtel, août 1961.

La famille de


Monsieur Léon MAUMARY

dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie pendant ces jours de deuil, les prie de recevoir ses remerciements sincères. Un merci spécial pour les envois de fleurs.

de PÔLE à PÔLE



DR. OETKER GLACE



POUDRE A GLACE - GLACEPULVER - POLVERE PER BELATO

Extrêmement simple à préparer, étonnamment bonne de goût et d'une parfaite finesse, telle est la GLACE OETKER - une haute performance de la science alimentaire moderne du Dr. OETKER. GLACE OETKER Vanille, Mokka et Chocolat. GLACE OETKER et pâtisserie selon recettes OETKER: quelle merveilleuse combinaison! Demandez dans votre magasin d'alimentation le livre de recettes du Dr. Oetker „La pâtisserie chez soi 2“.

OETKER

Bulletin de commande
(à n'envoyer que si le livre de recettes du Dr. Oetker ne se trouve pas dans votre magasin).
Veuillez m'envoyer contre remboursement et franco le livre de recettes en couleurs du Dr. Oetker „La pâtisserie chez soi 2“, au prix de fr. 4.-.
Nom:
Rue: No.
Localité:
DIBONA SA - Oberrösgen / SO

C10 534



La « VW » est à la fois la plus précieuse et la plus économique des voitures automobiles...

... parce que rien dans sa construction n'a été fait parcimonieusement. Sous tous les rapports elle personnifie la plus haute qualité!
... parce qu'elle exige extrêmement peu d'entretien et de soins, et que son usure est des plus minimes. Sous tous les rapports elle est d'une économie extraordinaire!

Faites des économies en roulant avec VW



GARAGE HIRONDELLE - NEUCHÂTEL

Pierre SENN Pierre-à-Mazel Tél. 5 94 12

Boudry: Garage La Colombe, Otto Schaub
Cernier: Garage Beau-Cité, J. Devenoges
Fleurier: Garage Léon Duthé
Peseux: Garage Central, Eug. Stram
La Côte-aux-Fées: Garage Piaget & Brügger

EXCURSIONS L'ABEILLE

Simplon - lacs Majeur, de Côme - Tour du lac de Garde - la Bernina - Saint-Moritz, visite des plus beaux sites. Du 23 au 31 août; quatre jours tout compris, 180 fr. Tél. 5 47 64.

Excursions FISCHER

Départs: place de la Poste, Neuchâtel

| | |
|------------------|---|
| Mercredi 23 août | LAC DE MORAT Le Vully - Payerne - Avenches - Morat Départ: 13 h 30 |
| Jeudi 24 août | AROLLA (Val d'Hérens) ÉVOLENE - LES HAUDERES Départ: 5 heures |
| Jeudi 24 août | GRAND-SOMMATEL LA BRÉVINE - LA SAGNE Départ: 13 h 30 |
| Vendredi 25 août | CHUTES DU RHIN SCHAFFHOUSE - KLOTEN Départ: 6 h 15 |

Dimanche 27: Chamenix - la Forclaz - Fr. 26.-
Dimanche 27: Lac des Quatre-Cantons Fr. 22.-

Programmes - Renseignements - Inscriptions

Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou Voyages & Transports (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

Pavillon des Falaises
les filets de palée
en sauce neuchâteloise

Réparations de machines à laver


Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

TANNER - LA COUDRE
Dime 52 - Tél. 551 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

| | |
|---|--------------------------------------|
| GRUYÈRES Fribourg - Lac de la Gruyère Départ: 13 h 30 | Mercredi 23 août Fr. 12.- |
| MACOLIN TOUR DU LAC DE BIENNE Départ: 14 heures | Mercredi 23 août Fr. 3.- |
| FERME ROBERT (Retour par la Tourne) Départ: 14 heures | Mercredi 23 août Fr. 6.- |
| GENÈVE - CHAMONIX LA FORCLAZ Départ: 6 h 30 (Avec passeport ou carte d'identité) | Jeudi 24 août Fr. 26.- |
| CHASSERAL Départ: 13 h 30 | Jeudi 24 août Fr. 3.- |
| LES TROIS COLS GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ: 5 heures | Dimanche 27 août Fr. 23.50 |
| ENGELBERG - TRUBSEE Départ: 6 h 15 (Avec téléphérique) | Dimanche 27 août Fr. 27.- |

Renseignements et inscriptions



Neuchâtel - Rue Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82

RELAIS DE L'AUVENT
Boudevilliers
fermé jusqu'au 29 août

Hôtel du Château

VALANGIN

Dans un site charmant, à 10 minutes (auto) de Neuchâtel

Sa restauration soignée

Hors-d'œuvre
TRUITES DU VIVIER
Filets mignons maison
Grillades - Fondues, etc.

Chambres avec eau courante, bonne cave.
Salle pour banquets
Willy Breguet-Meyer, tél. 6 91 02.

Errata

De notre catalogue « Prix populaires » page 7:

Art. No 5/4522,
le vase est à Fr. 3.95
au lieu de Fr. 1.50

Art. No 5/4521,
le vase est à Fr. 1.50
au lieu de Fr. 3.95

armourins
neuchâtel

AVIS
les possesseurs d'appareils
ELECTROLUX
peuvent s'adresser au monteur de la maison
pour leurs aspirateurs, ciroues et armoires
frigorifiques.

Eric CHEVALLEY, Marin
tél. 7 58 38

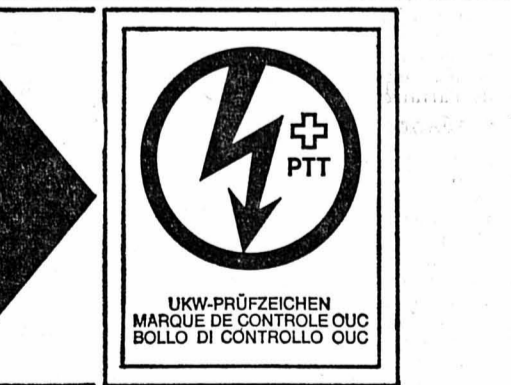
Les appareils radio munis de cette marque de contrôle garantissent une réception OUC impeccable

PRO RADIO-TÉLÉVISION

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, titres, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photos, articles de sport, tableaux, etc.

Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)
Renseignements: tél. (039) 2 24 74.



Ah les voilà!



Bien mûrs,
bien juteux,
les délicieux
pruneaux!

C'est le moment de vous régaler!

1961: Quantité et qualité record

Fruit-Union Suisse / OP

Dernières dépêches de la nuit

La Suède ne demandera pas son admission au Marché commun

STOCKHOLM (ATS et Reuter). — M. Tage Erlander, premier ministre suédois, a déclaré, mardi, à un congrès des ouvriers métallurgistes, que le gouvernement suédois avait décidé de ne pas suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et du Danemark, en ne demandant pas son admission dans la Communauté économique européenne.

M. Erlander a indiqué que la politique de neutralité de la Suède ne peut pas être adaptée au traité de Rome dans sa forme actuelle. « Les motifs qui furent décisifs pour la Grande-Bretagne et le Danemark n'ont pas le même poids pour la Suède. Notre situation économique ne nécessite pas un changement de notre politique commerciale, et l'OTAN ne représente pas non plus pour nous une raison pour participer au Marché commun. La Suède est en faveur d'un Marché commun sans attaches politiques. La politique étrangère de la Suède est caractérisée, de manière générale, par le fait qu'elle est indépendante de toute alliance en temps de paix et qu'elle est neutre en temps de guerre. Nous avons constaté que la politique suédoise de neutralité était l'objet d'un grand respect de la part des grandes puissances ces dernières années ».

Selon M. McCloy conseiller du président Kennedy Les savants soviétiques auraient demandé à pouvoir fabriquer la super-bombe

WASHINGTON (UPI et AFP). — Prenant la parole au Club national de la presse, M. John McCloy, conseiller spécial du président Kennedy pour les questions de désarmement, a donné à ses auditeurs des détails sur les conversations qu'il a eues, il y a environ trois semaines, avec M. Khrouchtchev, sur les bords de la mer Noire, et notamment au sujet du projet soviétique de super-bombe atomique d'une puissance équivalente à 100 millions de tonnes de T.N.T.

M. Khrouchtchev a dit à M. McCloy, que les savants soviétiques sont impatients de se mettre au travail pour la réalisation d'une telle bombe, mais qu'ils ne pouvaient le faire sans procéder auparavant à un certain nombre d'expériences. En conséquence, ils ont demandé à M. « K » de faire cesser le moratoire durant trois ans, et portant sur l'interruption des expériences thermonucléaires. M. Khrouchtchev a opposé à cette demande un veto catégorique mais en faisant remarquer que « les Américains sont impatients de reprendre les expériences ».

« Laissez-les faire d'abord, vous pourrez reprendre vos expériences ensuite. »

La frontière de l'Oder-Neisse: Adenauer plus nuancé

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les Berlinois de l'Est retenus par les « vopos »

Il y avait aussi d'autres lances à eau de l'autre côté de la porte de Brandebourg, mais elles étaient un peu à l'écart et probablement pas destinées au chancelier. Selon les journalistes occidentaux qui se trouvaient à Berlin-Est, une trentaine de cars de police remplis de « vopos » étaient parqués sur le côté de la porte, prêts à intervenir à la moindre alerte. De nombreux Berlinois de l'Est avaient en effet profité de l'heure libre du déjeuner pour aller du côté de la porte de Brandebourg pour essayer de jeter un coup d'œil sur le chancelier. Mais ils avaient rebrousse chemin devant un cordon de police placé à environ quatre cents mètres de la porte.

A la limite des secteurs, à la Brunnenstrasse, une foule compacte de Berlinois de l'Est s'était massée, contenue par une distance de 500 mètres par la police populaire. Malgré cela, une forêt de mouchoirs s'agita à l'adresse du chancelier.

Une conférence de presse

A l'issue de cette journée, où il a également assisté à une séance privée du Conseil municipal, le chancelier Adenauer a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré notamment: « L'Union soviétique a garanti la sécurité des communications et jusqu'à ce que le contraire se produise, je dois la croire. »

« Mais, a-t-il poursuivi, j'aimerais qu'il existe davantage de moyens de pression qu'il n'y en a en fait. »

« L'Ouest a-t-il une marge de manœuvre. Je ne pense pas en ce moment à des mesures militaires, mais je crois que le renforcement de l'OTAN est nécessaire. »

Le chancelier est revenu à l'idée de pressions économiques pour faire aboutir d'éventuelles négociations sur Berlin et la question allemande. Ces éventuelles négociations, il estime que « l'initiative doit en venir de Washington et non de Bonn ». L'atmosphère de Berlin, le ton du chancelier tendent à prouver que la phase matérielle de la crise déclenchée par la fermeture de la frontière se « tasse » et que le virage s'amorce vers la diplomatie mais la crise n'est pas terminée et les mois à venir seront difficiles.

La frontière Oder-Neisse

Le chancelier, interrogé sur la question d'une éventuelle reconnaissance par la République fédérale allemande de la frontière Oder-Neisse, a répondu: « Je ne crois pas qu'une telle reconnaissance améliorerait nos relations avec l'URSS. Nos relations avec la Pologne bien sûr, s'en porteraient mieux. De toute façon, j'estime que cette question devra être débattue dans le cadre de la préparation d'un traité de paix. »

Enfin, soulignant l'actualité générale, le chancelier a encore dit: « Il est évident que, dans la situation exceptionnelle où nous nous trouvons, il m'aurait été agréable de prouver d'un ou même de quatre ans les pouvoirs du parlement de Bonn et donc mes propres pouvoirs. Malheureusement, je pense que l'opposition sociale-démocrate n'aurait pas approuvé une telle mesure. »

Le chancelier Adenauer a quitté Berlin-Ouest mardi soir par la voie des airs pour rentrer à Bonn.

M. « K » n'ira pas à Berlin-Est

De source diplomatique autorisée à Berlin-Est, on dément mardi après-midi, les bruits concernant une prochaine visite de M. Nikita Khrouchtchev à Berlin. On assure, de même source, qu'aucune visite d'une personnalité politique soviétique de premier plan n'est projetée à Berlin-Est pour l'avenir immédiat.

Les communications téléphoniques entre la République fédérale et l'Allemagne de l'Est, qui avaient été interrompues par décision des autorités d'Allemagne orientale, le 14 août, ont été brusquement rétablies mardi 19 h 45, après avoir été limité à la France, est en train de s'étendre à d'autres pays européens.

Une fois déjà le tableau avait failli sortir d'Angleterre, également il est vrai. C'était en juin dernier à l'issue d'une vente aux enchères à la salle Sotheby à Londres. Le tableau, alors propriété du duc de Leeds, avait été cédé à un collectionneur américain, M. Wrightman, au prix de deux millions de francs. Il y eut un tel tollé parmi les critiques d'art, les peintres, les politiciens et le public éclairé en général, à l'idée que l'Angleterre allait perdre un chef-d'œuvre faisant partie de son patrimoine artistique, que M. Wrightman offrit de se dessaisir du tableau au profit de la National Gallery. Un organisme privé, la fondation Isaac Wolfson, mettait 100.000 livres. Le Trésor fournit le reste et le portrait du « duc de fer » put alors être exposé à la National Gallery.

ONU: la question de Bizerte

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Plus nuancée a été la position du délégué argentin, M. Amadeo. Premier représentant d'un pays d'Amérique latine à prendre part au débat, M. Amadeo a déclaré que, dans l'affaire de Bizerte, les responsabilités étaient partagées et que l'accord de 1958 annonçant des négociations sur l'avenir de la base de Bizerte manquait de clarté.

Le délégué argentin a toutefois souligné que la présence de troupes étrangères sur le territoire d'un Etat souverain ne se justifiait en droit que si elle résultait d'un traité en bonne et due forme et qu'en l'absence d'un tel traité il était loisible à la Tunisie d'exiger le départ des troupes françaises. En revanche, M. Amadeo n'a pas caché qu'il désapprouvait les moyens auxquels la Tunisie avait eu recours pour forcer les Français à évacuer Bizerte et qu'il comprenait fort bien que la France ne veuille pas négocier sous la contrainte.

M. Amadeo a cependant déploré que la France n'ait pas donné suite à la résolution du conseil de sécurité concernant le retour des forces en présence sur leurs positions initiales — résolution qui n'admettait ni « restrictions », ni « réserves ».

Cecl dit, le délégué argentin estime que l'Assemblée aurait tort de prescrire aux parties « telle ou telle mesure et qu'il vaut mieux, pour le moment, laisser la France et la Tunisie « décider librement » ce qu'il convient de faire », quitte à intervenir plus tard si les intérêts restent intransigeants.

L'intervention de M. Stevenson

L'intervention la plus attendue de la journée — celle de M. Stevenson — n'a pas tenu ses promesses. Le délégué des Etats-Unis a consacré la majeure partie de son discours à répondre aux attaques portées la veille par M. Morozov (URSS) contre le principe même du maintien de bases militaires à l'étranger.

Passant à la contre-attaque, M. Stevenson a déclaré que l'URSS était mal venue de demander la suppression des bases alors que ses propres troupes continuaient, seize ans après la fin de la guerre, à occuper la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne de l'Est et d'autres pays.

L'URSS se permet de dénoncer l'impérialisme français, a poursuivi M. Stevenson, alors qu'elle a soumis à son joug des territoires dont l'endus n'a d'égalé que celle des territoires auxquels la France a, dans le même temps, conféré l'indépendance.

Cette digression du délégué américain a immédiatement motivé une riposte soviétique. M. Morozov s'est levé pour déclarer que M. Stevenson cherchait seulement à détourner l'attention de l'Assemblée générale et de l'opinion mondiale de la question en discussion qui est celle de Bizerte. Cela montre, a-t-il dit, la « grande faiblesse » de la position américaine sur cette question.

Quatre points

Après cette passe d'armes, M. Stevenson devait en venir à l'objet même du débat, mais sans prendre position sur le fond du problème, ni indiquer ce qu'il pensait de la motion afro-asiatique ou des suggestions présentées lundi par le délégué sénégalais.

Le représentant des Etats-Unis a dit combler son gouvernement était gêné de prendre parti dans un affaire impliquant aux prises deux gouvernements amis, celui de la France et celui de la Tunisie. Il a parlé des efforts déployés par son gouvernement pour rapprocher les parties et a déploré que ces efforts n'aient pas abouti jusqu'ici.

Pour les Etats-Unis, a poursuivi M. Stevenson, quatre points sont clairs dans l'affaire de Bizerte: la souveraineté tunisienne sur Bizerte est incontestable. Ni la France ni la Tunisie n'auraient dû se laisser aller à des actes susceptibles d'entraîner une aggravation du litige. Des deux côtés, les forces armées doivent revenir aux positions qu'elles occupaient avant le début des hostilités à Bizerte. Des négociations doivent s'engager promptement entre la France et la Tunisie pour fixer le sort final des installations actuellement sous contrôle français.

Après avoir demandé à la France et à la Tunisie de s'élever au-dessus des considérations accessoires et de résoudre leur différend dans l'intérêt de la paix, M. Stevenson a conclu: « Nous ne ferons rien et ne dirons rien qui puisse compromettre notre utilité. Nous ne croyons qu'à une solution négociée entre les parties. Nous ne pensons pas qu'il serait utile d'adopter une résolution qui risquerait seulement de prolonger l'impasse actuelle. Notre position et notre vote seront guidés par ces considérations ».

Cette déclaration de M. Stevenson laisse prévoir une abstention des Etats-Unis dans le vote sur la motion afro-asiatique.

Le délégué américain est cependant resté délibérément évasif et c'est ce que lui a reproché le délégué soviétique, M. Morozov, qui a pris la parole après lui.

« Nous sommes en droit de demander un représentant des Etats-Unis, a déclaré M. Morozov, à quel genre de négociations il se réfère quand il invite la France et la Tunisie à négocier. Quel est l'objet? Est-ce le retrait des troupes françaises ou quoi d'autre? Je n'ai pas entendu un seul mot sur l'objet des négociations, alors que là est le fond de l'affaire ».

La séance de l'après-midi

Premier orateur de la séance de l'après-midi, le délégué birman demanda à la France d'évacuer ses forces de Tunisie comme elle l'a fait au Maroc et au Mali.

Après que le délégué de l'Irak eut accusé la France de « cynisme » dans l'opération de Bizerte. Le délégué de la R.A.U. demanda à toutes les délégations d'appuyer la résolution afro-asiatique « qui a pour but de résoudre le conflit et de relever le prestige de l'ONU ».

Puis le représentant du Congo (Léopoldville), déclare que la Tunisie doit être libérée de toute forme de colonisation et qu'en conséquence sa délégation appuiera sans réserve la résolution des trente-deux pays.

La prochaine séance aura lieu cet après-midi.

Kennedy: « La mission de M. Dean à Genève est absolument vitale »

Le président Kennedy a souligné l'importance qu'il attachait aux négociations de Genève sur la suspension des expériences nucléaires.

Après avoir reçu M. Arthur Dean, qui est sur le point de partir pour Genève pour reprendre les négociations avec l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, le président a exprimé l'espoir qu'un accord viendrait sauver le monde de « dangers considérables ».

La mission de M. Dean, a déclaré le président, est « absolument vitale ». Il va faire un nouvel effort pour parvenir à un accord sur un traité comportant une interdiction efficace des expériences nucléaires.

ALLEMAGNE DE L'OUEST Le professeur Leibbrand n'aurait été qu'un exécutant

STUTTGART (ATS et DPA). — Les défenseurs du professeur Leibbrand, spécialiste en urbanisme, qui se trouve sous l'inculpation de meurtre, publient une déclaration dans laquelle ils affirment que leur client ne se sent pas responsable des actes qui lui sont reprochés.

La déclaration des deux avocats relève qu'il est de fait qu'en août 1944, un certain nombre de soldats italiens incorporés à l'armée allemande, ont été fusillés dans le Midi de la France par les soldats appartenant à une unité allemande de pionniers. Cette exécution eut lieu en vertu d'un ordre supérieur donné parce que les soldats italiens s'étaient mutinés et s'apprêtaient à rejoindre les résistants français.

Leibbrand a participé à ces événements tragiques en ce sens qu'il a transmis à sa compagnie l'ordre d'exécution reçu d'une instance supérieure.

L'accusé se sent innocent, car au moment où il transmit l'ordre de fusiller les Italiens, la situation de son détachement était des plus périlleuses.

Une lance à eau pointée contre le chancelier

La visite du chancelier aux deux points de l'Est, de ce que l'on commence à appeler la « nouvelle muraille de Chine » était attendue « de l'autre côté ». Dès qu'il mit le pied sur le sol de la Potsdamerplatz, un haut-parleur se mit à diffuser à pleine puissance un air populaire d'Allemagne orientale, tandis qu'une lance d'incendie, montée sur voiture blindée, se pointait sur lui en suivant tous ses mouvements.

Puis la musique se tut brusquement et une voix contrefaite se mit à débiter des quolibets à l'adresse du visiteur: « Mais oui, Connie chéri, un autre a mordu l'Hitler au même endroit » (référence à Hitler, dont la chancellerie se dressait à peu de distance de là).

Un autre orateur, parlant d'une voiture sur laquelle des haut-parleurs étaient aménagés, s'est écrié à l'adresse du chancelier Adenauer: « Vous arrivez bien tard, monsieur le chancelier fédéral, car entre-temps, nous avons agi ».

« Vous entendez cela », fit simplement remarquer le chancelier au maire adjoint de Berlin-Ouest, M. Fritz Amrehn, qui l'accompagnait, et il remonta en voiture tandis que quatre caméramen allemands, perchés sur la « muraille de Chine », filmaient la scène.

A la porte de Brandebourg, le visiteur ne resta que cinq minutes, juste le temps de laisser opérer les représentants de la presse filmée est-allemande.

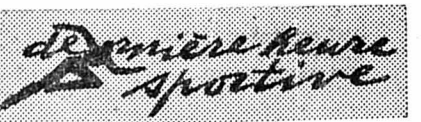
La nécessité d'un renforcement économique de Berlin-Ouest

BERLIN (UPI et AFP). — Le gouvernement de Berlin-Ouest annonce que, au cours d'une réunion extraordinaire du Conseil municipal, qui s'est tenue hier en présence du chancelier fédéral, M. Willy Brandt et M. Adenauer ont convenu de « la nécessité d'un renforcement économique de Berlin-Ouest ».

Les représentants de la vie économique allemande veulent prendre les mesures nécessaires pour éviter à l'économie berlinoise d'être lésée par les mesures de bouclage des dirigeants de Berlin-Est. Dans ce but, l'industrie de la République fédérale sera invitée à accroître le volume de ses commandes aux entreprises berlinoises.

La motion afro-asiatique recueillera probablement la majorité nécessaire

NATIONS UNIES (UPI). — L'opinion qui prévaut dans les couloirs de l'ONU est que la motion afro-asiatique sur l'affaire de Bizerte a de bonnes chances de recueillir la majorité nécessaire à l'Assemblée générale des Nations Unies, à moins qu'une « bataille des amendements » ne s'engage dans les prochains jours.



Championnats suisses de tennis à Lugano Premières surprises

Les championnats suisses de tennis ont débuté sur les courts du Lido à Lugano. La première journée a vu le déroulement de seize simples messieurs, quatre simples dames et deux doubles messieurs.

En éliminant l'ancien finaliste et champion du double René Buser, le Zurichois Gautschi a causé la première surprise de ce tournoi. Alors que Paul Blondel n'a pas paru en forme, le détenteur du titre, Martin Frosch, a submergé Engelmann.

Chez les dames, deux résultats inattendus ont été enregistrés avec les victoires de Francine Ricou au détriment de Steffy Chapuis et de la championne juniors Susy Fröhlicher aux dépens de Kaethy Frey.

Double messieurs: Spielmann-Bertschinger battent Schaublin-Joerg 7-5, 6-2, 6-3; Philipp-Henny battent Morystuder 6-4, 7-5, 6-2.

Chute mortelle de deux alpinistes

GRENOBLE (ATS et AFP). — Deux alpinistes ont fait une chute mortelle à la fin de la matinée d'hier, à la face sud du « Rateau » dans l'Oisans. Une caravane de secours et un hélicoptère de la protection civile sont partis sur les lieux de l'accident. Les deux victimes sont MM. Ricourt et Teiger, de Caen. Leurs corps ont été retrouvés.

Une toile de Goya volée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Comme la police n'a relevé aucune trace d'effraction, il faut supposer que les voleurs sont entrés lundi dans la National Gallery comme de simples visiteurs, qu'ils s'y sont laissés enfermer pendant la nuit en se dissimulant dans les recoins d'une salle et qu'ils sont ressortis mardi matin par la grande porte, avec la toile sous le bras.

Le tableau est de dimensions modestes — 45 sur 60 centimètres — et, une fois emballé, n'importe qui aurait pu l'emporter sans éveiller l'attention des gardiens.

Si l'on voit assez bien comment les voleurs ont pu opérer, en revanche il est plus difficile d'imaginer ce qu'ils comptent faire de leur butin. Il est naturellement exclu qu'ils puissent le revendre. Le chef-d'œuvre de Goya est trop connu pour pouvoir être écoulé comme un vulgaire diamant.

Le vol dont a été victime la National Gallery, survenant après le pillage des musées de Saint-Tropez et d'Aix-en-Provence, et quelques autres affaires non élucidées, donne à penser qu'une bande de voleurs de tableaux est à l'œuvre et que son champ d'activité, après avoir été limité à la France, est en train de s'étendre à d'autres pays européens.

Une fois déjà le tableau avait failli sortir d'Angleterre, également il est vrai. C'était en juin dernier à l'issue d'une vente aux enchères à la salle Sotheby à Londres. Le tableau, alors propriété du duc de Leeds, avait été cédé à un collectionneur américain, M. Wrightman, au prix de deux millions de francs. Il y eut un tel tollé parmi les critiques d'art, les peintres, les politiciens et le public éclairé en général, à l'idée que l'Angleterre allait perdre un chef-d'œuvre faisant partie de son patrimoine artistique, que M. Wrightman offrit de se dessaisir du tableau au profit de la National Gallery. Un organisme privé, la fondation Isaac Wolfson, mettait 100.000 livres. Le Trésor fournit le reste et le portrait du « duc de fer » put alors être exposé à la National Gallery.

ALGERIE Fin tragique de la folle équipée de quatre légionnaires

ALGER (UPI). — Un hors-bord dérobé sur la plage de Douaouda, il y a quelques jours, et qui avait été aperçu au large dimanche soir à 130 milles de Ténès, à 300 km à l'ouest d'Alger, a été retrouvé la quille en l'air. Trois de ses quatre occupants ont péri noyés, le quatrième est sauf. Il s'agit de déserteurs d'un régiment de la Légion étrangère.

D'autre part, une douzaine d'attentats au plastique ont été commis en Algérie. Une de ces explosions a fait cinq blessés à Mostaganem. M. Ahmed Boukabel, conseiller général de Saint-Arnaud, est décédé à Alger; il avait été grièvement blessé lundi à Sétif par des terroristes. Deux musulmans ont été tués par les terroristes, un près d'Alger, l'autre à Sidi-bel-Abbès.

VICTOIRE DE LA GAUCHE EN GUYANE BRITANNIQUE

Le parti populaire, de tendance de gauche, de M. Cheddi Jagan s'est assuré de la majorité absolue. Il a remporté dix-neuf des trente-cinq sièges de l'Assemblée législative. Il s'agissait des premières élections organisées en Guyane britannique, dans le cadre de l'autonomie interne. Le principal rival du parti de M. Jagan, le Congrès populaire national, a obtenu jusqu'à présent neuf sièges.

DOUZE EXPLOSIONS A PARIS

Douze explosions se sont produites cette nuit, à Paris, dont l'une à la rue d'Assas, au domicile de M. Jeanneney, ministre de l'Industrie. On ne compte pas de victime.

Fuite audacieuse d'un sous-officier soviétique

BERLIN (ATS et DPA). — Un jeune sous-officier de 21 ans de la police frontalière d'Allemagne orientale, à Elnsach, a réussi lundi, grâce à un « bluff » audacieux, à s'enfuir en Allemagne occidentale.

Ce sous-officier, qui devait contrôler les installations de transmission à la frontière zonale, s'approcha, à bord d'une motocyclette, de la tour d'observation située à une cinquantaine mètres de la barrière labourable large de dix mètres. Il cria à ses camarades de la tour qu'il devait s'approcher de la frontière pour y déterminer les nombres des câbles téléphoniques qu'il était nécessaire d'y installer. Les gardiens de la tour n'ayant pas leurs yeux lorsque le sous-officier sauta par-dessus les barbelés et disparut en un clin d'œil. Le réfugié s'est présenté mardi aux autorités ouest-allemandes de Herleshausen, près de Kassel.

Pour « créer un choc psychologique » en Allemagne de l'Est

Les tribunaux ont adopté des « procédures accélérées »

BERLIN (ATS-DPA). — Tous les tribunaux de district de la République démocratique allemande ont adopté des procédures accélérées pour juger les citoyens qui ont protesté contre le verrouillage du secteur oriental de Berlin.

Ces procédures ont été ordonnées par le ministère de la justice de la R.D.A. dans le but de provoquer le plus rapidement possible un choc psychologique dans la population.

Voici quelques exemples rapportés par l'agence est-allemande A.D.N.:

Préoccupations actuelles

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Comment le monde adorera-t-il de nouveau ce qu'il a cessé de voir? Comment les foules reviendront-elles à la sagesse, il n'est au pouvoir de personne de le dire: il est certain que le croyant et le savant, l'un et l'autre, s'y emploient. La raison, et la vérité ne sont pas du côté des athées. Et il me semble bien que l'échafaudage de ceux qui proclament la mort de Dieu est miné à la base: ce n'est pas la vérité qui a fait parler Nietzsche, le premier qui ait parlé de la mort de Dieu, mais une apparence de vérité. Il n'est pas vrai que l'on doive être athée, comme il l'a dit, par amour de la vérité. La vérité est que l'on peut, par la raison, connaître quelque chose du monde irrationnel et du monde supérieur. Jung a déclaré que ses études l'avaient mené là. Il a dit: « Je sais, mais je ne crois pas. » Ce qu'il savait: ce n'était pas le Dieu un en trois personnes, c'était l'existence d'un monde supérieur. Nul homme, par sa seule raison, ne peut arriver au-delà de quelques linéaments de la vérité, on connaît l'existence de puissances supérieures par la raison, et le vrai Dieu par la foi.

Mais alors, dira-t-on, où est le gain? Il y en a un tout de même. On ne ferme pas une porte qui peut conduire à une connaissance plus claire de la vie humaine. On se débarrasse de puissances divines. On est prêt à voir sans lunettes noires la beauté ou la charité. Et que tout soit possible, qui peut l'avoir dit avec le plus de chance d'être écouté, sinon celui-là même qui a proclamé dans ses livres la mort de Dieu. Qui doit être sur ce point écouté avec le plus grand intérêt, sinon Nietzsche? On sait que dans Saint-Pierre de Rome où il se trouvait avec une amie, Lou Salomé, il a dit: « Où ira-t-on quand le cercle aura été parcouru? Peut-être reviendra-t-on à la foi... » Et il a ajouté encore une phrase qui a dû étonner bien des gens.

Et qui sait? A côté de la vérité, agira peut-être aussi, chez les uns à l'Occident, l'amour de la vie, car l'apparaître peut-être à un grand nombre que la charité, la prière, l'aumône, la confession, la liturgie et le jeûne contribuent à rendre belle la vie. Des œuvres d'art, des coutumes, des habillements, des chants, peut-être en témoignent. Pour d'autres, à l'Est, ne peut-on espérer, qu'ayant rejeté le Christ de leur vie sociale, ils songeront qu'il était seul, avec une vie di-gne et humaine, le garant de la liberté et de la vraie vie, que des saints ont pu goûter en prison ou dans les supplices mais que la plupart des hommes ne goûtent quère hors de cette liberté qui est encore assurée en Occident.

Lucien MARSUAUX.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux 20 heures « LE DIVIN SCULPTEUR » Invitation Le Réveil

L'étude P.-A. Micol avocat est fermée le mercredi 23 août pour cause de deuil.

Ce soir, bateau-promenade avec orchestre de danse 19 h 15, départ du port de Neuchâtel En cas de mauvais temps: 19 h 15 au Casino de la Rotonde Le No 11 renseigné

2.- Billets en vente aux magasins de Neuchâtel et Pesoux MIGROS

CE SOIR DANSE Hôtel Robinson, Colombier

Karting Club Neuchâtel A. C. S. Entraînement jeudi 24 août dès 18 h, à Lignières En cas de mauvais temps, tél. au 5 81 22

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolfarth Rédacteur en chef du journal: René Bralchet

23 août
Aujourd'hui
SOLEIL Lever 05.37 Coucher 19.29
LUNE Lever 17.35 Coucher 02.04

En page 4, le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Pour la prison

Evidemment, les accidents de la circulation sont le sujet du jour, en cet été où, plus que jamais, on ne conçoit plus d'être en vacances sans rouler sur quatre roues...

Un lecteur, qui circule journellement dans la vallée du Rhône, nous a incité à ce propos du jour. Il nous fait part de ses constatations :

« On peut vraiment compter sur les cinq doigts de la main les automobilistes qui se conforment aux règles de la circulation. La grande majorité, par exemple, dépasse dans les virages ; j'ai dû maintes fois stopper pour ne pas être embouti par des énergumènes arrivant à gauche à des allures folles... »

La situation, telle que nous la décrit ce correspondant, est-elle aussi noire qu'il le prétend ? Ne généralisons pas. Pourtant, il est certain que les imprudents, les inconscients et les êtres dangereux pour autrui sont trop nombreux.

Le sujet est vaste. On en discuterait des heures et à longueur de colonnes. En notre temps de prospérité, où l'argent s'étale sur les carrosseries, l'arsenal des pénalités de notre code devient singulièrement anachronique.

NEMO.

LA VILLE

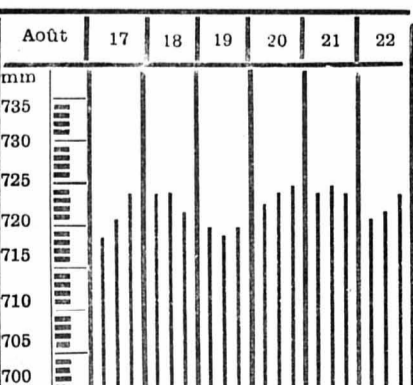
Un voleur d'auto, vrai danger public, sous les verrous

Un jeune homme qui n'a pas 20 ans, qui s'est vu retirer son permis pour divers délits de circulation, s'empare d'une voiture, manque de provoquer trois accidents et finalement en cause un quatrième, alors qu'il est en état d'ivresse...

L'enquête a établi que Gouzil n'avait pas de permis, car celui-ci lui avait été retiré. Il avait pu passer avec le véhicule à Neuchâtel, aux Hauts-Geneveys, il manqua de peu de heurter un piéton. Puis, sur la route des Gorges du Seyon, de même qu'au carrefour du Vauseyon, il mit en situation dangereuse deux autos françaises.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, — 22 août. Température : moyenne : 17.8 ; min. : 14.3 ; max. : 23.0. Baromètre : moyenne : 721.4. Vent dominant : direction : ouest, sud-ouest, modéré, assez fort, jusqu'à 16 h ; ensuite : ouest, nord-ouest, modéré à assez fort. Etat du ciel : variable, légèrement nuageux à très nuageux.



Niveau du lac, 21 août, à 6 h 30 : 429.51
Niveau du lac, 22 août, à 6 h 30 : 429.51
Température de l'eau : 19°

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse, d'abord quelques averses ou orages locaux, spécialement dans les Alpes...

Tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Roger Richard, qui remplissait les fonctions de greffier.

G. L. est accusé du vol de 250 fr au préjudice d'un ami de travail. Le prévenu affirme ne pas avoir eu l'intention de voler... L'affaire est renvoyée pour preuves !

C. D. est poursuivi pour faux témoignage. Les faits sont contestés. Une légère erreur du prévenu a provoqué la plainte du demandeur, qui n'arrive pas à prouver l'intention coupable, celle-ci formant un des éléments constitutifs de l'infraction.

Le juge acquitte C. D. qui paiera cependant 75 fr de frais. S. R. a giffé une sommelière. Le prévenu fait défaut à l'audience. Il est condamné à 30 fr d'amende et à 10 fr de frais.

Intervention de l'ambulance

Hier, à 18 h 05, l'ambulance de la police est allée chercher au service sanitaire de la fabrique « Favag » Mlle L. Di L., âgée de 21 ans, qui avait été subitement prise d'une crise de nerfs et souffrait de douleurs à l'abdomen.

VIGNOBLE

BOUDRY

Un train routier arrache un poteau de la ligne du tram

Un spectaculaire accident a eu lieu lundi, à 13 h 40, sous Vaudion. Un camion était en train de remorquer un train routier lorsque la barre d'attelage se rompit. Le train routier empiéta sur la bordure droite de la chaussée, arrachant au passage un poteau de la ligne du tram.

Il n'y a heureusement pas eu de blessés ; la remorque a subi de gros dégâts, et la compagnie des tramways a dû faire un transbordement durant trois heures de temps au moyen d'autobus.

LE LAC DE NEUCHÂTEL : UN MALADE QU'IL FAUT SOIGNER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Aussi, sommes-nous allée interroger des connaisseurs du lac. M. Henry Sollberger, chimiste cantonal adjoint, a répondu à nos questions avec toute la compétence de l'homme de science. C'est ainsi qu'il nous a appris que le laboratoire cantonal, en collaboration avec l'inspection de la pêche, fait actuellement des recherches de grande envergure pour connaître le lac d'une manière approfondie aux fins de le sauvegarder.

La difficulté, en ce qui concerne l'évaluation du degré de pollution, est que les changements que subit une telle masse d'eau sont très lents, presque imperceptibles, même à l'analyse chimique ou biologique.

Cependant, nous précise M. Sollberger, s'il est difficile de se prononcer sur le degré exact de la pollution des eaux du lac, on peut affirmer (admirable prudence du langage scientifique !) que la tendance à l'aggravation s'est accélérée ces deux dernières années.

Et quelles sont les causes de cette aggravation ?

L'accroissement de la population en est une. Et puis les déversements toujours plus massifs d'eaux résiduaires industrielles et ménagères. Ces eaux, riches en matières nutritives, favorisent — à la manière des engrais pour l'agriculture — l'épanouissement de plantes

aquatiques, d'algues microscopiques, dont la décomposition demande ensuite plus d'oxygène que la masse de l'eau n'en possède.

En outre, l'utilisation généralisée de produits de lessive et de rinçage est particulièrement néfaste, car ces détergents, contrairement aux savons ordinaires, sont fabriqués avec des éléments anorganiques ; aussi se décomposent-ils difficilement. Ce sont eux qui, déversés en trop grande quantité, forment les amas d'écume que l'on observe parfois à la surface des eaux.

En somme, si vous me permettez cette image, la pollution des eaux est un phénomène d'indigestion : les organismes vivants (plantes et animaux) ne parviennent pas à absorber les déchets déversés en excès dans le lac, et l'oxygène dissous dans l'eau ne suffit plus à désagréger les matières organiques en suspension ; d'où le déséquilibre de la vie du lac.

Est-il possible, en attendant que fonctionnent les différentes stations d'épuration prévues, de procéder au moins à un nettoyage des plages pendant la saison des bains ?

M. Sollberger sourit : — Il existe, bien sûr, des engins permettant d'arracher les herbes et de retirer les déchets flottants. Mais les résultats sont décevants : un coup de vent, et de nouvelles saletés envahissent la plage. Et les plantes aquatiques sont comme les mauvaises herbes terrestres : si on les arrache mal, elles repoussent plus vigoureusement qu'avant.

La Tène, pourtant, nous avons obtenu un résultat appréciable en débouchant le canal qui relie le fond de la baie à la Thielle. Depuis que la baie se vide ainsi par le fond, la plage est plus propre.

Le laboratoire cantonal contrôle-t-il l'état des plages ?

Oui, nous procédons à des inspections périodiques. Mais là encore, la tâche est complexe. La propreté d'une plage dépend de facteurs très changeants : pluie, température, niveau du lac, action des courants et des vents ; à telle enseigne qu'une portion du lac, que nous recommandons pour la propreté de ses eaux, peut être sale quelques jours plus tard. Et vice versa.

Tout ce que nous pouvons faire, en définitive, c'est interdire l'accès de certaines plages présentant un aspect par trop repoussant.

Je ne pense pas que le lac présente de danger pour la santé de la population, et notamment pour celle des baigneurs, mais la nécessité d'épurer les eaux se fait urgente. Car plus on attend, plus il sera difficile de redonner au lac un équilibre normal. Voyez-vous, le lac est comme un malade : il faut le soigner à temps. Aussi ma conclusion est-elle nette : il est absolument néces-

saire d'activer les travaux d'épuration.

M. Archibald Quartier, inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse, nous a tenu le même langage. Il s'est montré tout aussi catégorique :

L'eau est toujours plus euphrasée, plus pauvre en oxygène. Et cette évolution négative s'est accentuée au cours de ces dernières années : il faut sauver le lac avant qu'il ne soit trop tard. Mais les autorités montrent peu de zèle : bien sûr, cela représente une charge énorme pour les communes !

Une question nous vient à l'esprit : nous nous souvenons avoir observé, principalement au mois de juin, un grand nombre de poissons crevés flottant à la dérive. Est-ce un effet de la pollution de l'eau ?

Non, nous répond M. Quartier, c'est un phénomène normal. En fait, la mortalité des poissons est moins grande cette année qu'il y a deux ans, par exemple.

Et la pêche, se trouve-t-elle compromise ?

La encore, M. Quartier nous rassure : — Non. Bien que légèrement inférieur à celui des quatre dernières années, le résultat de la pêche pour l'année 1960 a été excellent. Cependant, il faut tenir compte du fait que de nouvelles méthodes ont été introduites depuis peu. Si bien que l'on ne peut se baser sur la production piscicole récente pour établir un diagnostic du lac.

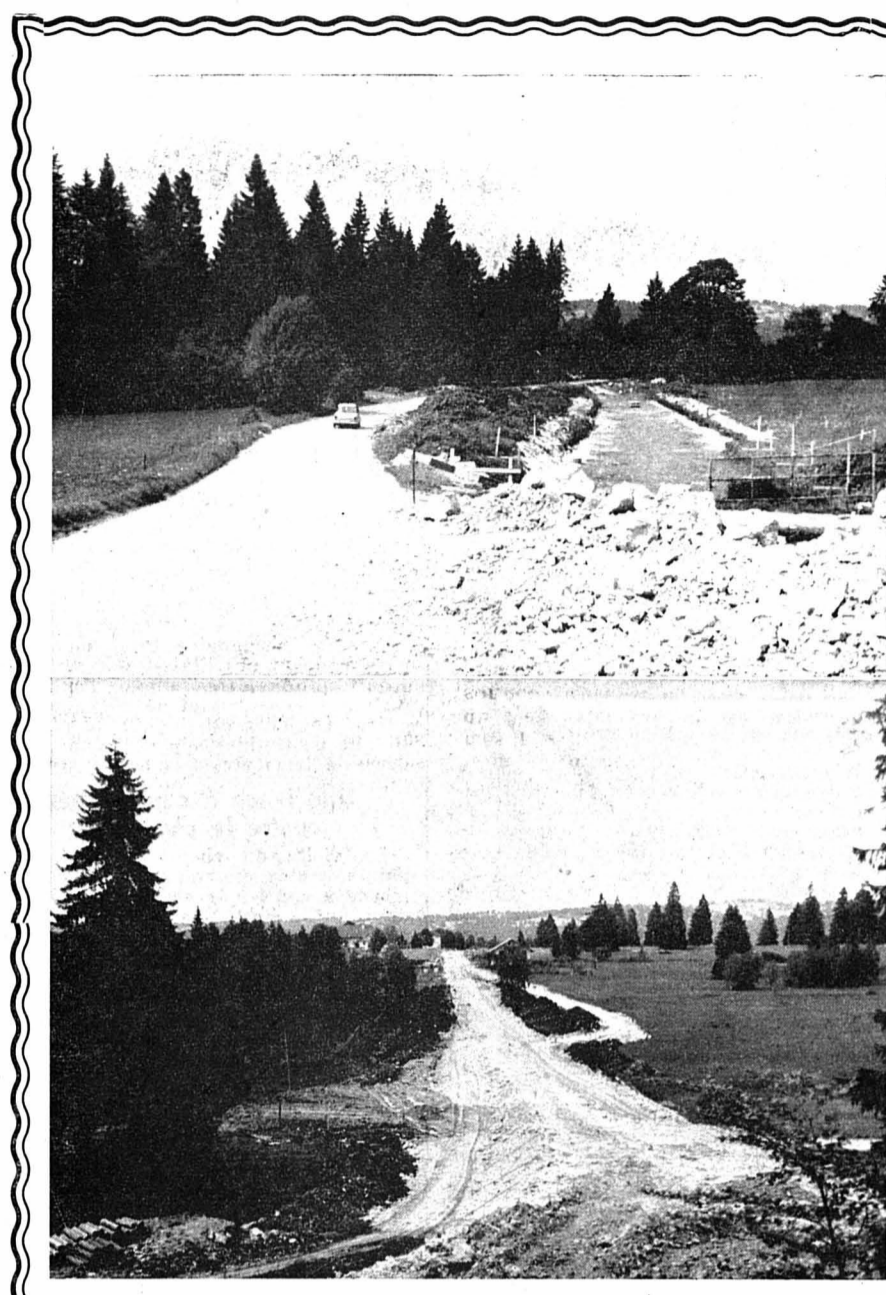
Il va de soi, s'entend, qu'un état de pollution avancée des eaux a pour conséquence la diminution du nombre des poissons et la destruction des œufs. Mais nous n'en sommes pas là, heureusement, et le lac de Neuchâtel est encore très poissonneux.

La pêche, le tourisme, l'esthétique des rives, sont autant d'aspects du problème global de la pollution. Il en est un, plus grave encore, celui de l'hygiène publique. Le lac, en effet, est notre principal réservoir d'eau potable. Actuellement, à la station de Champ-Bougin, l'eau est traitée et filtrée. Mais qu'advient-il si la pollution atteint un degré tel que les installations, même les plus perfectionnées, ne suffisent plus à purifier l'eau de consommation ?

Le cri d'alarme jeté par le public qui voit l'état des plages empirer d'année en année, l'inquiétude qui se reflète dans les déclarations de spécialistes tels que MM. Sollberger et Quartier, tout ceci nous a amené à interroger M. Fernand Martin, chef des travaux publics de Neuchâtel, sur l'état actuel des travaux pour la construction de la station d'épuration de la ville. Nous évoquons donc, dans un prochain article, cette autre face du problème, soit la mise en œuvre des différentes étapes de la lutte entreprise contre la pollution des eaux.

A Neuchâtel et dans la région

Correction de la route Neuchâtel - Saint-Imier aux Bugnenets



(c) Les travaux de correction de la route cantonale Neuchâtel - Saint-Imier sur le tronçon les Bugnenets - les Pontins avancent rapidement malgré les mauvais temps. Commencés au mois d'avril de cette année, ils se poursuivront jusqu'en été 1962. Le nouveau tracé permettra d'éviter de nombreux virages dangereux. Inutile de préciser que cette route donnera un nouvel essor à la station d'hiver des Bugnenets. Les photos ci-contre donnent une idée de l'ampleur des travaux : Photo en haut à gauche : dernière partie corrigée avant la grande descente sur Saint-Imier. Photo en bas à gauche : le nouveau tracé sur le plat des Pontins évitera le difficile passage vers le restaurant. Photo à droite : l'énorme tranchée permettra la suppression d'un virage en épingle à cheveux.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES Pluie ou éclipse de vedettes à la frontière ?

(sp) Mardi, un journal de la Chaux-de-Fonds annonçait, par l'intermédiaire de son correspondant de Neuchâtel, que de nombreuses vedettes de cinéma et de la chanson : Charles Vanel, Suzy Delair, Evelyne Dorat, les Compagnons de la chanson, Philippe Clay et Marcel Amont avaient passé la frontière aux Verrières pour venir soit se reposer soit travailler dans notre pays.

Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. Ps. 103 : 2.

Monsieur Albert Détraz ; le pasteur et Madame Th. Gorgé et leurs enfants, à Cortaillod ; Monsieur et Madame Edouard Matthey, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin d'annoncer la mort de

Madame Albert DÉTRAZ née Sophie BRUNNER

leur chère épouse, tante, grand-tante, parente et amie, survenue dans sa 79me année, après une brève maladie.

Neuchâtel, le 22 août 1961. (Avenue des Alpes 10)

L'incinération aura lieu jeudi 24 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi. II Tim. 4 : 7.

Monsieur et Madame John Archinard-Micol, au Grand-Saconnex, Genève ; Monsieur et Madame Pierre-Aloïs Micol-Guilloud et leurs enfants Florence, Jeanne-Louise et Charles-Aloïs, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Henri-Louis Micol-Godard et leurs enfants Martine, Philippe et François, à Münchenstein (Bâle-Campagne) ; Madame Théodore Rouffy-Rochat, ses enfants et petits-enfants, à Prilly, à Lausanne et à Genève ; les enfants et petits-enfants de feu Madame Henriette Angeloni-Micol, à Carouge et à Genève ; Madame Annie Girard, infirmière, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Rouffy, Petit, Girardet et alliées, ont le grand chagrin de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils éprouvent en la personne de leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, amie et parente,

Madame Vve Aloïs MICOL née Louise ROUFFY

que Dieu a reprise paisiblement à Lui dans sa 79me année, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

La Chaux-de-Fonds, le 21 août 1961.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 23 courant, à 15 heures.

Culte au domicile à 14 h 20. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : Temple-Allemand 83, la Chaux-de-Fonds. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part